



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



RAPPORT ANNUEL 2018

NOTRE AMBITION

SORTIR DES SENTIERS BATTUS
CHANGER LES REPRÉSENTATIONS
REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

www.fondationdenice.org



sommaire

01

QUI SOMMES-NOUS ?
D'hier à aujourd'hui

03

LES ENJEUX
Les orientations stratégiques et les perspectives 2019 de notre Fondation

04

REGARDS CROISÉS
Bilan 2018 et perspectives 2019
Propos recueillis par Philippe Morin
et Jean-Luc Prades / Adrap

10

DES COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES
Nos métiers

12

ORGANISATION
Organigramme de la Fondation

14

LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ
Les évolutions majeures depuis 2015

16

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE
Les services et actions dans le département des Alpes-Maritimes

18

IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE
Les hébergements dans le département des Alpes-Maritimes

20

LES ACTIVITÉS
Les réalisations 2018

34

TÉMOIGNAGES
Personnes accompagnées

38

LES FÊTES, LES RÉUSSITES, LES NOUVEAUTÉS
Les faits marquants

58

ÉTATS FINANCIERS
Bilan et comptes de résultats 2018

64

ACTIVITÉS DE LA CASAB
La commission d'aide et de soutien aux associations de bénévoles

66

CONTACTS
Le conseil d'administration
Le siège social
Les trois secteurs

70

REMERCIEMENTS
Aux salariés de la Fondation

72

REMERCIEMENTS
À nos partenaires

74

Glossaire

QUI SOMMES-NOUS ?

D'HIER À AUJOURD'HUI

Notre projet fondateur

- Lutter contre la pauvreté, la précarité, l'isolement
- Apporter un soutien et une écoute, protéger, favoriser l'autonomie

Nos valeurs

- Reconnaître de la dignité incontestable de tout être humain
- Respecter des droits de la personne
- Favoriser l'expression de la solidarité

Notre mission

- Écoute attentive, convivialité et bienveillance, accompagnement individualisé, évolutif et sur mesure
- Lutte contre les discriminations
- Mettre la personne en situation de choix, d'acteur
- Reconnaître les capacités de la personne exclue

Nos métiers

- Diagnostic avant orientation ou accompagnement social global
- Accueil ponctuel individuel ou collectif
- Mise à l'abri, hébergement
- Captation de logements, gestion locative, relogement
- Représentation en justice de mineurs victimes
- Accompagnement à la recherche d'emploi
- Apprentissage de la conduite

Notre vision

- Contribuer à bâtir des solutions d'avenir responsables et innovantes
- Activités pédagogiques liées au respect de l'environnement



De gauche à droite

Caroline Poggi-Maudet, directrice générale – Louis-Xavier Michel, vice-président – Marie-Dominique Saillet, présidente

La Fondation de Nice s'est toujours adaptée au contexte en perpétuel changement et se développe. Il est important qu'aujourd'hui chacun d'entre nous identifie les enjeux à venir et la stratégie de la Fondation.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LES PERSPECTIVES 2019 DE NOTRE FONDATION

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le développement du pouvoir d'agir

Objectifs visés

- Renforcer le **pouvoir d'action** et de décision des **personnes accompagnées**, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- Favoriser des **comportements responsables** (consom'acteurs, écocitoyens...) pour les salariés comme pour les personnes accompagnées

L'innovation sociale

Objectifs visés

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la **cellule projets** pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- Rechercher des **financements privés**, des **coopérations**, des **montages favorisant l'expérimentation**, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité
- Intégrer le **numérique dans les pratiques professionnelles** pour gagner en efficacité et en autonomie
- Attirer des **bénévoles** pour compléter et enrichir les interventions

LES PERSPECTIVES 2019

Le développement du pouvoir d'agir

Objectifs visés

- Poursuite des **formations** pour mieux intégrer le développement du pouvoir d'agir dans les pratiques éducatives et sociales
- Analyse des retours et effets de l'**évaluation à 360°** des directeur.rice.s
- **Poursuite de l'évaluation à 360°** au niveau des cadres intermédiaires
- Mise en œuvre des trois objectifs de la **cellule verte**
 - fin du plastique à usage unique
 - tri sélectif sur tous les sites
 - recyclage des consommables d'impression
 - création d'un kit à l'usage d'habiter pour nos occupants et de formations aux éco-gestes

L'innovation sociale

Objectifs visés

- Préparation d'un **nouveau séminaire** réunissant salarié.e.s et personnes accompagnées à dominante culture début 2020
- Recherche d'**habitats alternatifs** pour des relogements
- Refonte de notre **politique de communication** pour accroître notre notoriété : investir plus les réseaux sociaux, envisager des soirées caritatives.
- Valorisation du nombre d'heures d'**engagement des bénévoles** par secteur
- Création d'un **jardin à vocation économique et sociale** pour le public migrants

Au cours du premier trimestre 2019, un **séminaire des cadres** de la Fondation se réunira pour faire le point entre les engagements et le réalisé et définir des critères d'évaluation pour mesurer les effets de l'ensemble de ces orientations.

ÉDITO / BILAN 2018 ET PERSPECTIVES 2019

L'éditorial que vous allez lire a été composé à partir de six entretiens de groupes homogènes – conseil d'administration (CA), comité de direction (CD), directeurs de secteurs (DS), cadres intermédiaires (CI), professionnels (P), bénéficiaires (B), soient une trentaine de personnes, réalisés par un tiers, l'association Adrap (*Association de recherche et d'action psychosociologique*).

L'idée était d'en partager la réalisation – présentation de ce qui s'est déroulé en 2018 et les perspectives 2019 – avec l'ensemble des acteurs de la Fondation¹.

DE LA FIDÉLITÉ AUX VALEURS ORIGINELLES DE LA FONDATION À SON ADAPTATION INNOVANTE À UN MONDE QUI CHANGE

Propos recueillis par
Philippe Morin
Jean-Luc Prades

Association de recherche et
d'action psychosociologique

Dès lors, l'éditorial n'est plus seulement le regard porté par la direction sur le fonctionnement et les activités de la Fondation mais celui, pluriel, émanant de groupes représentant l'ensemble des participants œuvrant à la vie de l'institution, de la présidente à l'usager. Pratique qui renverrait à un nouveau management de la Fondation, « *plus horizontal que vertical* » (CA). Cet exercice ajoute de la pluralité et donc de la complexité. Il a aussi ses limites puisque, par la force des choses, ne pourront apparaître ici qu'à grands traits les idées principales émanant des groupes avec l'impossibilité de pouvoir dégager, avec toutes les nuances souhaitables, les points de vue différents (voire opposés,

entre les groupes et à l'intérieur même de chaque groupe) ; ni souligner toujours avec suffisamment de force combien la Fondation, ses valeurs² et ses pratiques – souvent innovantes – rassemblent. Cet exercice rend aussi inévitables les redondances qu'il est possible d'interpréter comme le reflet de l'accord d'une grande partie des participants avec le projet et les orientations présentes et futures de la Fondation³. Enfin, les temps d'échanges dans des groupes de pairs ont été en général appréciés, particulièrement par les bénéficiaires qui ont été heureux de pouvoir prendre la parole, partager leur expérience, écouter d'autres récits et se rendre mieux compte de l'ampleur des actions de la Fondation.

“ Dès lors, l'éditorial [...] est celui, pluriel, émanant de groupes représentant l'ensemble des participants œuvrant à la vie de l'institution. Pratique qui renverrait à un nouveau management de la Fondation, “*plus horizontal que vertical*”.

“ Nous avons affaire à l'émergence d'une véritable philosophie d'entreprise : le monde évolue, il y a eu une prise de conscience ; on a compris que le monde a changé et qu'on ne peut plus faire sans la dimension économique.

Bilan 2018 ou “de nouvelles dynamiques bien accueillies avec quelques inquiétudes”

Aux questions relatives aux nouvelles démarches – la charte de la relation au travail, le développement du pouvoir d'agir et l'évaluation à 360° – mais aussi d'autres conceptions et pratiques qui seront évoquées dans cet éditorial, les réponses indiquent en général un accueil (des changements ou évolutions) plutôt positif, parfois contextualisé. « Nous avons affaire à l'émergence d'une véritable philosophie d'entreprise : le monde évolue, il y a eu une prise de conscience ; on a compris que le monde a changé et qu'on ne peut plus faire sans la dimension économique. » (CA). On peut s'en réjouir ou le déplorer. « Éviter de grossir trop vite et être plus près des gens. » (CA). Est notée par ailleurs « une distance trop grande entre administrateurs et directeurs. » (CA). Certains considèrent les nouvelles démarches comme évidentes « c'est comme si on découvrait quelque chose » (CI) en continuation des valeurs de l'association « la philosophie reste » (CA) ; alors que d'autres les trouvent ambiguës ou difficiles à mettre en œuvre dès lors qu'on passe à la pratique. « Toutes les initiatives partaient un peu dans tous les sens, il a fallu les organiser après coup. » (CI). En tout état de causes, « comment évalue-t-on ces démarches ? » (CI).



Groupe des professionnels

Concernant le développement du pouvoir d'agir, « il faudra clarifier la démarche » certains pouvant « hésiter entre liberté d'expression et crainte d'une sanction » (DS). « Le développement du pouvoir d'agir, c'est une posture ou une méthode ? Cela ouvre à des possibilités d'initiative mais c'est aussi donner le pouvoir de faire fausse route. » (CI). « Le pouvoir d'agir ne supprime pas la hiérarchie : plus la personne est autonome et plus on doit lui dire ses limites. » (CA). Autrement dit, « laisser l'initiative, c'est bien, mais il faut l'encadrer ». Quelqu'un va plus loin « c'est une double contrainte (double bind) » (CA). Si la culture participative existait auparavant, « le développement du pouvoir d'agir nous a fait avancer cette année. Des premiers changements s'observent à travers des initiatives de certains salariés... » (CD). Les bénéficiaires ont donné des exemples tel « l'atelier prospection » qui leur a permis de rencontrer directement des directeurs d'entreprises.

La charte de la relation au travail « est un cadre déontologique qui nous permet de travailler dans le même sens. Elle est remise aux nouveaux salariés et aux bénévoles lors de la journée d'intégration. « Lors de mon arrivée récente, dit une salariée, j'ai été marquée par cette bienveillance collective, ce respect de l'autre et de l'exigence dans le travail. » (CD). Elle est très consensuelle, une belle réalisation collective servant de repères de valeurs pour beaucoup. « C'est l'ADN de la Fondation. (CD). « C'est la base de notre travail en équipe, ce sont les valeurs de la Fondation. Bruno Dubouloz les a incarnées et diffusées durant toute sa vie. On est passé de l'oral à l'écrit. » (P). La force de la Fondation est d'avoir cette consistance historique [...], elle est affichée mais pas discutée en réunion. » (CI). À noter que « le groupe de travail sur la charte a permis beaucoup d'interactions et de réflexions. » (D). Pour d'autres, « on enfonce un peu des portes ouvertes, car, on ne sait pas si ça change quelque chose. » (CA). »



ENTRETIENS COLLECTIFS

» L'évaluation à 360°, c'est-à-dire la démarche, pratique innovante, qui consiste à être évalué par plusieurs personnes de son entourage professionnel et pas seulement par son supérieur hiérarchique, semble intéresser le plus grand nombre.

« La démarche donne la parole à plusieurs catégories d'acteurs internes et externes. Elle permet une évaluation plus objective et complète que le seul avis du responsable. La synthèse de la perception des autres permet un recul sur soi, permet de conforter les points forts et d'avancer sur des axes de progrès. Entendre les retours demande de l'humilité. » (CD). C'est une démarche « plus riche et ouverte » (DS). « C'est très bien, ça change un peu, c'est intéressant pour la hiérarchie. » (CA). « Le principe est bon de pouvoir évaluer son responsable (P) mais « la démarche est trop dématérialisée, statistique et anonyme. ». C'est « l'aspect déshumanisé » qui déplaît à certains (P). Pour d'autres, la question de « l'impartialité » de la démarche et celle « de la masse des informations à traiter » sont posées (CI). Ou bien, plus radical « c'est un gadget. » (CA).

Une question concernait les comportements écoresponsables dont l'origine viendrait « d'un mini-séminaire, et pas d'en haut. » Le diagnostic et le plan d'action ont été engagés cette année sur trois axes : la fin du plastique à usage unique, le tri des déchets et la récupération des toners d'imprimante. Tous sont sollicités en tant que personne, plus que comme salarié. Une incitation forte est nécessaire pour changer les habitudes. « Tout en conservant la modernité, nous avons banni l'achat de certaines peintures, les voitures diesel. Nous achetons du papier issu de forêts écoresponsables. Les équipements des nouveaux logements se font auprès de la Ressourcerie et d'Emmaüs. » (CD). « Chaque service les adopte à son rythme [...]. Les enfants trient déjà attentivement ; les salariés ont parfois plus de mal à changer. » (P). Un groupe, la cellule verte, composé d'un chef de service et de travailleurs sociaux, a la charge de dynamiser le projet mais « il manque de relais auprès de la direction » (CI).

« (L'évaluation à 360°) donne la parole à plusieurs catégories d'acteurs internes et externes. Elle permet une évaluation plus objective et complète que le seul avis du responsable...

« Le séminaire interservices [...] a permis de travailler notre culture commune, de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité de la Fondation.

Le séminaire interservices a reçu une approbation unanime. « Temps fort très positif. Il a permis de faire connaissance, de démystifier la hiérarchie et de fidéliser certains salariés [...] (P) puisqu'il a permis de travailler notre culture commune, de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité de la Fondation. » (DS). « Nous avons découvert des collègues de secteurs que l'on ne connaît pas, et, ce bel évènement donne conscience d'appartenir à un grand collectif. » (CI). « Tout était réussi [...]. Il y a eu beaucoup de messages de remerciements de salariés. (CD). Très bien. » (CA).



Groupe des personnes accompagnées

L'ouverture élargie de l'épicerie solidaire Solid'Actes est perçue comme une très bonne chose car ce lieu n'est pas seulement une épicerie, c'est un lieu de vie et de rencontre. On ne fait pas seulement ses courses à moindre coût, l'épicerie « recrée du lien social. Elle est fortement soutenue par la Fondation qui est propriétaire des locaux. Elle ne bénéficie d'aucune aide publique. Elle fonctionne en partenariat avec la Banque alimentaire. Le principe repose sur la règle du consom'acteur : pour en bénéficier il faut contribuer à son fonctionnement. » (CD).

C'est aussi la seule action de la Fondation « qui fonctionne avec des bénévoles et qui réunit tous types d'usagers : jeunes, migrants, chercheurs d'emploi... » (CI). « Son public s'est élargi au-delà des familles de la Fondation (P). L'épicerie est novatrice par le lien qu'elle crée entre les activités. » (DS).

La plateforme de services jeunes « propose aux jeunes de 16 à 26 ans des hébergements et un accompagnement social pendant six mois renouvelables » (P) qui fonctionne en transversalité. Malgré les difficultés, tout le monde reconnaît que c'est une réussite « qui répond aux besoins des personnes dites NEETs (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Elle évite les sorties sèches. Christelle Dubos secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé en visite à Nice y a rencontré des salariés et des jeunes » (CI). C'est un exemple (DS). Cela va au-delà des modes habituels et cloisonnés des financeurs [...]. C'est une réponse concrète à des situations très compliquées. » (CD).

“ La plateforme de services jeunes va au-delà des modes habituels et cloisonnés des financeurs. C'est une réponse concrète à des situations très compliquées...”

L'introduction massive du numérique était une nécessité parce que « l'usager a maintenant besoin d'être accompagné dans sa compétence numérique, puisque, toutes les déclarations se font ainsi. En tant que professionnels, nous en avons besoin pour être plus efficaces tout en veillant aux contraintes rajoutées et au temps absorbé. » (DS). C'est pourquoi, « cette année a été l'achèvement du passage au numérique, tant pour les salariés que pour les bénéficiaires : il y a eu des formations, des ateliers, des investissements sur du matériel, un accord de déconnexion, le bulletin de paie dématérialisé. Un partenariat avec une entreprise d'insertion a permis d'acheter des ordinateurs reconditionnés mis à la disposition de bénéficiaires. La WiFi généralisée sur tous nos sites a été un gros investissement technique et financier [...]. Les salariés gagnent en efficacité notamment en allant au domicile et dégagent du temps au profit de la relation [...] (CD). Il y a donc « beaucoup de progrès dans ce domaine même si nous recevons beaucoup de mails qui ne nous concernent pas... » (GP).

D'autres sujets ont été abordés : le mécénat qui commence à se développer, le bénévolat « 2018 est l'année où la Fondation affiche avec force la promotion du bénévolat » (CD), l'identité de la Fondation, qui n'aurait pas à être réinventée (CA) : son évolution s'est traduite pour certains par un « décroisement » dans les « activités très riches, au point, qu'on n'arrive pas à tout développer. » (CI) ; pour d'autres par une « professionnalisation des pratiques qui tend vers une entreprise sociale et solidaire. » (P).

»»



Groupe des directeurs du siège social

» Perspectives 2019 ou le souhait d'un développement maîtrisé et partagé

Les réponses aux questions de la seconde partie du guide d'entretien ont très nettement montré – une demande forte d'évaluation, de clarification et de maîtrise partagées et une grande capacité, tous groupes confondus, à se positionner comme force de propositions, voire comme porteurs de projets.

À commencer par les bénéficiaires qui font part de leurs souhaits d'avoir « plus d'activités rassemblant filles et garçons, pour créer un lien, pour sortir du groupe trop enfermé sur lui-même, pour s'ouvrir sur d'autres services. » Ils demandent « des ateliers emploi plus fréquents, par exemple deux par semaine, avec des effectifs de huit personnes maximum, avec des profils plus semblables. » Ils voudraient aussi « avoir plus d'informations pour s'orienter vers les bons partenaires professionnels. » Une personne dit enfin qu'elle voudrait aider « je veux agir contre la déscolarisation », ce qu'elle a commencé à faire (B).

« Continuer à se développer est inquiétant, a dit un administrateur, il faudrait se poser sur les cœurs du métier ; mais « on doit mieux réfléchir à l'encadrement et à l'épanouissement des salariés et en même temps ne pas se fermer à de nouvelles opportunités. Il faut se demander : comment être le plus utile avec toujours en tête l'action et le financement. »

Certains administrateurs ont parlé de « recherche de financements propres en dehors des pouvoirs publics. »

À une interrogation sur la « réinvention de l'identité de la Fondation », quelqu'un a dit un peu vertement « on n'a pas besoin de se réinventer : il faut revenir aux fondations, et parallèlement s'adapter. » Enfin, une proposition a été faite en rapport avec un constat « il y a un éloignement conseil d'administration/direction ». C'est pourquoi, « il faudrait tenter de mettre en place des réunions régulières en conseil d'administration et comité de direction. » (CA).

Ce qu'il faudrait, c'est faire davantage vivre la charte de la relation au travail et « en parler lors des réunions, des séminaires [...] pour nous aider à réguler les situations parfois tendues... » propose un professionnel. Il faudrait aussi « continuer de renouveler les personnes participant aux différents groupes de travail [...] pour mieux faire circuler l'information. »

Concernant les comportements écoresponsables, « nous pourrions accélérer les changements de pratiques, la communication pourrait se faire dans tous les services par la visite

d'un membre de la cellule verte qui ferait des démonstrations... ». Il faudrait également « faire un travail sur le tri sélectif [...] et se débarrasser « des véhicules polluants et anciens amortis sur le plan comptable... » (P).

Le séminaire interservices « est à refaire avec la même forme dans un autre lieu, en élargissant à d'autres partenaires ».

Quant à l'épicerie solidaire, « elle pourrait être plus sollicitée pour préparer des repas lors d'évènements » (P).

La direction du siège pense que « la charte de la relation au travail doit être plus incarnée à travers le « vis ma vie » entre métiers » et que la direction « doit être vigilante à son application... ».

L'évaluation à 360 ° va être étendue aux cadres intermédiaires, en améliorant certains points.

Par ailleurs, s'agissant des comportements écoresponsables, « nous sommes dans un mouvement de fond, puisque notre centrale d'achat développe des circuits courts [...], nous allons vers l'acquisition de véhicules électriques et continuerons l'équipement des logements avec des éléments de récupération ».

L'évolution de l'épicerie solidaire « pourrait l'amener à devenir un supermarché. La réflexion porte sur l'élargissement des horaires d'ouverture et la diversification des partenariats. »

La plateforme de services jeunes va être renforcée (embauches, davantage de logements à disposition) mais

on va aussi innover au plan de son financement (fonds privés en particulier).

Par ailleurs, toute une série d'actions au profit du développement du bénévolat sont à l'étude visant davantage « d'actions pérennes mais aussi en incitant nos salariés à s'engager dans des actions bénévoles en dehors de la Fondation. » (CD).

Le développement du numérique sera poursuivi tout « en raisonnant nos usages » et en sensibilisant par exemple les jeunes en internat « sur les dangers de l'Internet » (CD).

Le groupe des cadres intermédiaires a insisté pour qu'un bilan soit fait sur le développement du pouvoir d'agir, le considérant comme une « avancée ; il reste un paradoxe entre autorité et pouvoir d'agir » qu'il faudrait élucider davantage.

De la même manière, l'évaluation à 360° mériterait des éclaircissements « les règles pour le choix des évaluateurs sont confuses. Les modalités de restitution restent à clarifier. L'anonymat [...] rend difficile le travail sur les points à améliorer. De manière plus générale, sur toutes ces démarches qui sont entreprises il faudrait prioriser. »

Pour les comportements écoresponsables, il est proposé que « la cellule verte comporte un des directeurs du siège, que les missions soient redéfinies et que ceux qui y participent soient déchargés de quelques mesures... »

Le groupe des directeurs de secteurs rappelle que « le développement du pouvoir d'agir ne concerne pas que les bénéficiaires ». Il concerne tout le monde, salariés comme membres du conseil d'administration. Il souhaite que »

« [...] partir des publics, décroiser les politiques publiques fléchées [...], dépasser l'impuissance des dispositifs imposés et innover en prenant des risques pour apporter des réponses inédites qui n'ont pas encore de financements publics. »

soit élaborée une définition partagée, comme pour les autres démarches (évaluation à 360°...) : jusqu'où « on est libre d'agir et de prendre des risques ? ».

De même, pour la charte de la relation au travail, « il s'agit de la faire vivre dans les pratiques et la décrire dans les plans d'action. La charte pourrait servir de cadre de réflexion pour affiner et décliner le pouvoir d'agir. Il s'agirait d'échanger sur des comportements et des situations très concrètes pour son application. »

L'évaluation à 360° demanderait « une pédagogie sur la démarche à tous les niveaux hiérarchiques ; il faudrait également traiter des résultats à travers un temps de partage et on pourrait l'élargir aux usagers ».

De même pour les séminaires interservices puisqu'il est prévu « qu'en 2020, les usagers seront associés afin de favoriser leur participation. »

Il est par ailleurs indispensable de « pérenniser l'épicerie sociale [...]. C'est l'ADN de la Fondation : partir des besoins de la population » comme la plateforme de services jeunes qui est « un exemple de ce que la Fondation pourrait continuer de développer ».

Sur le mécénat, le risque est noté : il ne pérennise pas les actions car c'est souvent un financement unique. Il y a donc « une incertitude sur ce plan qui devrait être anticipée » (DS). L'identité de la Fondation ? Ici, on met l'accent sur l'innovation sociale « [...] partir des publics, décroiser les politiques publiques fléchées [...], dépasser l'impuissance des dispositifs imposés et innover en prenant des risques pour apporter des réponses inédites qui n'ont pas encore de financements publics [...]. Nous devrions faire un séminaire pour réfléchir sur ce que nous sommes capables de créer en tant que Fondation. » (DS).

Pour conclure

Si synthèse il devait y avoir, on dirait que ce qui a été exprimé dans les groupes est plutôt optimiste dans le sens où le découragement n'est pas de mise, comme c'est bien souvent le cas dans la France d'aujourd'hui. La tonalité d'ensemble est plutôt en accord avec les orientations actuelles de la Fondation si on les perçoit non pas en terme de rupture avec ce qui précédait mais comme une suite logique qui accorderait la fidélité à des valeurs et l'adaptation à un monde qui change. Il y aurait côte à côte la tradition (si on la définit comme l'histoire d'une institution racontée à partir de ses invariants nés originellement) et la modernité incarnée par de nouvelles façons de faire, avec des outils nouveaux, en phase avec des populations accompagnées qui elles-mêmes changent.

Cette évolution tente certainement d'allier :

- La proximité dans l'accompagnement à une technicité plus grande
- La recherche de sens à l'innovation, voire la créativité
- Les valeurs propres au travail social depuis son origine, les nombreuses références à Bruno Dubouloz l'attestent
- Et la numérisation du travail

L'épicerie solidaire ou la plateforme de services jeunes témoignent sans doute, chacune à sa manière, de cette **idée de permanence** – faisant écho à l'évolution du monde et de la pauvreté, liée à des pratiques nouvelles allant, s'il le faut, en dehors des chemins institutionnels balisés •

¹ Pour ce faire ont été établis par l'Adrap des guides d'entretiens semi-directifs (le même pour les salariés, sensiblement différent pour le conseil d'administration, un autre pour les bénéficiaires) comprenant une quinzaine de questions ayant trait aux orientations stratégiques de la Fondation (identité managériale, développement du pouvoir d'agir et innovation). L'éditorial concerne le bilan de 2018 et les perspectives de 2019, deux parties qui structureront le présent texte. La première proposera une présentation à partir des principales thématiques abordées tandis que la seconde offrira une restitution avec une entrée par les groupes.

² Valeurs que l'on pourrait résumer ainsi : aider les plus vulnérables avec respect, sans jugement, en croyant dans leurs capacités et dans l'inconditionnalité de l'accueil des personnes en détresse.

³ Quelqu'un a dit : « Je n'ai pas de réponse : on ne peut pas toujours être original dans les réponses que l'on donne à toutes les questions que vous posez, sauf à répéter ce que d'autres ont déjà dit. »

NOS MÉTIERS

Afin de faire face à ces situations et proposer un accompagnement adapté aux publics accueillis, des compétences pluridisciplinaires et de l'engagement sont nécessaires.

...soit 44 métiers pour 322 collaboratrices et collaborateurs qui ont œuvré au service de ces jeunes, familles et adultes en 2018.

Un grand merci à tous !

EN 2018 **4** MÉTIERS SUPPLÉMENTAIRES SOIT **44** MÉTIERS

POUR **322** COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES SOIT **308** ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN



Administratrice ad hoc



Agent d'accueil



Agent d'entretien



Assistante ressources humaines en apprentissage



Assistante sociale



Chargée de mission hébergement



Conseillère en économie sociale et familiale



Coordinatrice cellule projets



Coordinatrice



Éducateur scolaire



Éducateur spécialisé



Éducateur technique



Encadrant technique



Ergothérapeute



Moniteur d'auto-école



Monitrice-éducatrice



Psychologue



Responsable informatique



Secrétaire



Agent de service hôtelier



Agent technique



Assistante de direction



Assistante de gestion immobilière



Assistante de vente



Chargé de vente



Chargé de mission



Chef de service



Comptable



Conseillère en insertion professionnelle



Cuisinier



Déléguee à la protection de données personnelles



Développeuse en relation entreprises



Directeur



Directeur adjoint



Infirmière



Lingère



Maître de maison



Médecin



Moniteur d'atelier



Surveillant de nuit



Technicienne de l'intervention sociale et familiale



Technicienne paye



Travailleur pair



Travailleuse socio-juridique

ÉDITION AU 30/05/2019

ORGANIGRAMME



Conseil d'administration
Marie-Dominique Saillet
Présidente



Commission
d'appui
et de soutien
aux associations de
bénévoles

Siège social

Direction de l'immobilier
Carole Famelart
Directrice



Direction des ressources humaines
Stéphanie Tavernier
Directrice



Direction générale
Caroline Poggi-Maudet
Directrice générale



Direction technique
Serge Masotti
Directeur



Direction administrative et financière
Jean-Luc Doglio
Directeur



Cellule projets
Géraldine Cardona
Coordinatrice



Cellule verte
Nicolas Braye
Coordinateur



Cellule écoute diversité
Damien Francheteau
Coordinateur



SECTEUR 1

Accompagnement social et médico-social

Reprises
Ouro Adetchessi
Éducateur technique



Service Migrants
Zeina Zarif-Braye
Cheffe de service
Olivier Brunetto
Coordinateur



Act + Asll
Anne-Cécile Nérot
Cheffe de service



Caarud
Muriel Château
Cheffe de service



Direction
Jean-David Escanes
Directeur
Max Daniel
Directeur adjoint



Chrs
Muriel Masegla
Cheffe de service
Pierre Cathagne
Jean-Louis Bee
Chefs de service



Un chez-soi d'abord
Expérimental
avec Isatis et le centre
hospitalier Sainte-Marie

Halte de nuit Bruno Dubouloz
Walid Dridi
Coordinateur



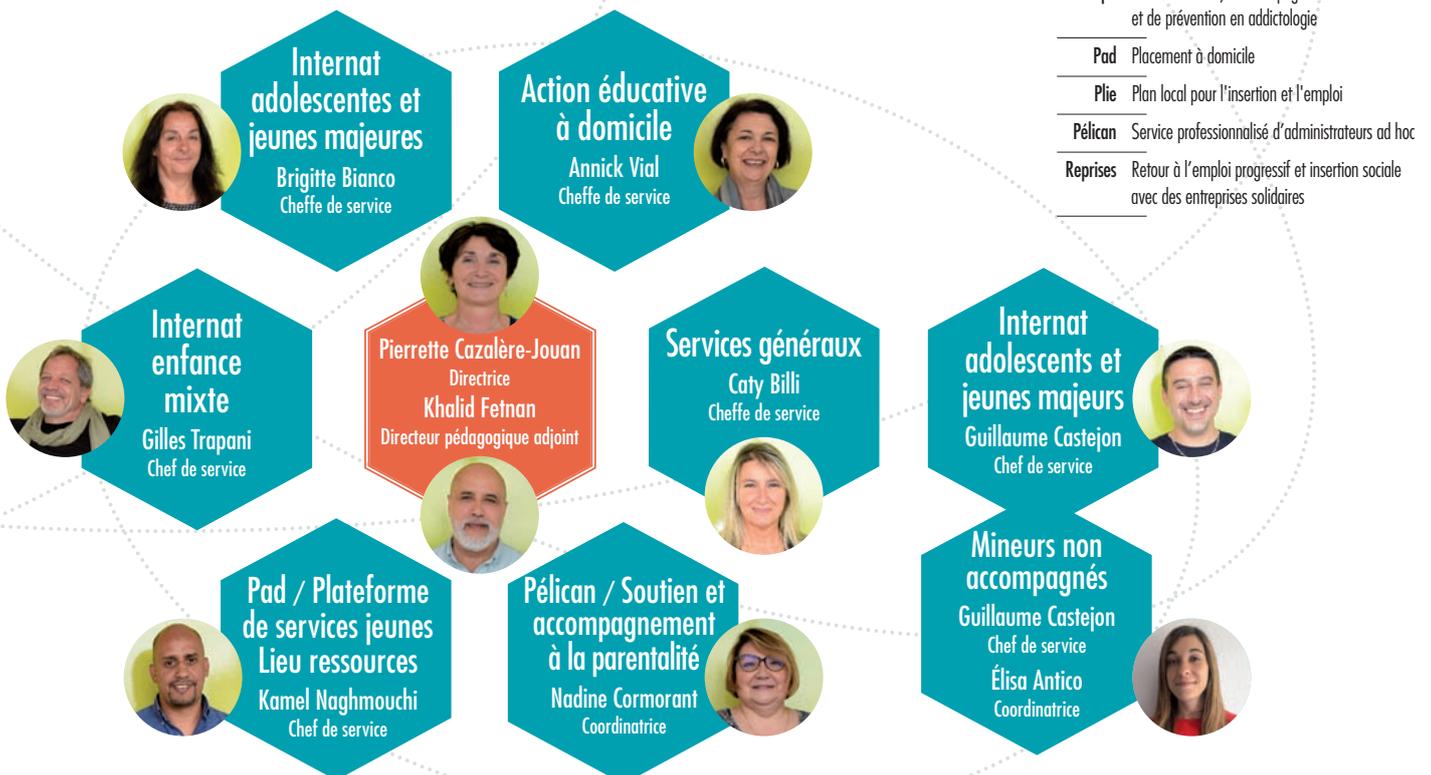
Csapa
Patrick Favot
Chef de service



SECTEUR 2 Accès à l'emploi



SECTEUR 3 Enfance-Jeunesse-Familles



- Aie** Appui intensif emploi
- Aava** Atelier d'adaptation à la vie active
- Act** Appartements de coordination thérapeutique
- Asll** Accompagnement social lié au logement
- Caarud** Centre d'accueil et d'accompagnement pour la réduction des risques auprès des usagers de drogues
- Chrs** Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- Csapa** Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- Pad** Placement à domicile
- Plie** Plan local pour l'insertion et l'emploi
- Pélican** Service professionnalisé d'administrateurs ad hoc
- Reprises** Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec des entreprises solidaires

LES ÉVOLUTIONS MAJEURES DEPUIS 2015

Un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision, un guide, un marqueur. Il doit nous renseigner sur notre évolution, nous alerter, susciter des analyses. Un indicateur efficace doit être fiable, simple, pertinent et doit refléter effectivement les variations de ce qu'il est censé mesurer, synthétiser.

Nous en avons défini cinq que nous évaluons au fil des ans pour mieux comprendre notre évolution. Que nous disent-ils ?

La Fondation se développe vite et sur tous les fronts depuis 2015

42%

42% d'augmentation en ce qui concerne les personnes accompagnées soit plus de 4 000 personnes

32%

Locations d'appartements en augmentation de 32% soit 90 de plus avec la création du service migrants

20%

Recrutements en augmentation de 20% soit 60 collaborateurs supplémentaires

24%

24% d'augmentation des services et actions soit six services et actions supplémentaires

16%

16% d'augmentation de budget soit plus de 3 millions d'euros

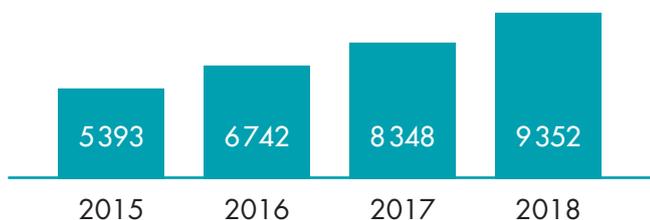
Variations 2018 par rapport à 2017

En 2018, les variations sont en augmentation mais restent maîtrisées entre 5 et 7% par rapport à 2017 sauf en ce qui concerne l'accueil des personnes accompagnées qui bondit encore de 18%.

Depuis 2017, la création de l'action Flash Emploi qui accompagne des nouveaux entrants dans le Rsa (revenu de solidarité active) a doublé chaque année et s'accompagne d'un flux nouveau de publics.

C'est donc bien notre secteur Accès à l'emploi qui concentre le plus gros des développements en ce qui concerne le public et les recrutements en 2017 et 2018 avec le service Migrants.

Nombre de personnes accompagnées



L'augmentation du nombre de personnes accompagnées est due pour l'essentiel au développement du secteur Accès à l'emploi / Flash Emploi

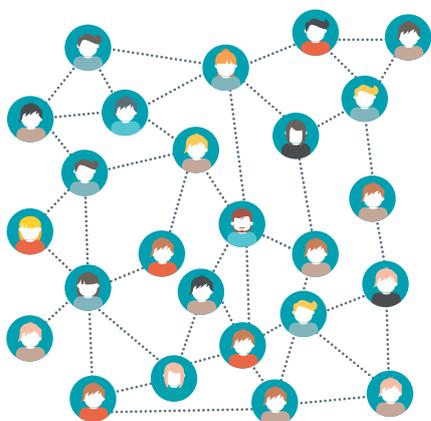
Nombre de logements



Nombre de collaborateur.rice.s / Équivalents temps plein



Nombre de services et actions



Budget



LES SERVICES ET ACTIONS DANS LES ALPES-MARITIMES

SIÈGE SOCIAL

1 – NICE GIOFFREDO

- Présidence
- Commission d'aide et de soutien aux associations

2 – NICE CASA-VECCHIA

- Directrice générale
- Directrice des ressources humaines
- Directeur administratif et financier
- Directeur technique
- Directrice de l'immobilier
- Cellule verte
- Cellule écoute diversité
- Cellule projets



SECTEUR 1 – ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

1 NICE – PAUL-MONTEL

- Directeur du secteur
- Directeur adjoint
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs)
- Service Migrants

2 NICE – TZARÉWITCH

- Appartements de coordination thérapeutique et Act à domicile Act/Actad
- Un chez-soi d'abord – Ucsa



4 NICE – VIRGILE-BAREL

- Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues – Caarud
- Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec les entreprises solidaires – Reprises

5 NICE – BALATCHANO

- Halte de nuit Bruno Dubouloz



3 NICE – OLIVETTO

- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie Csapa

SECTEUR 2 – ACCÈS À L'EMPLOI

1 – MENTON

- Cap Entreprise

2 – NICE

- Directeur du secteur
- Cap Entreprise Mellarède
- Cap Entreprise Porte de France
- Flash Emploi
- Centre de préorientation (Paul-Montel)
- Auto-école sociale
- Actes Ressources atelier et boutique
- Plateforme emploi
- Développement relation entreprise

3 – SAINT-LAURENT-DU-VAR

- Cap Entreprise • Flash Emploi

4 – ANTIBES

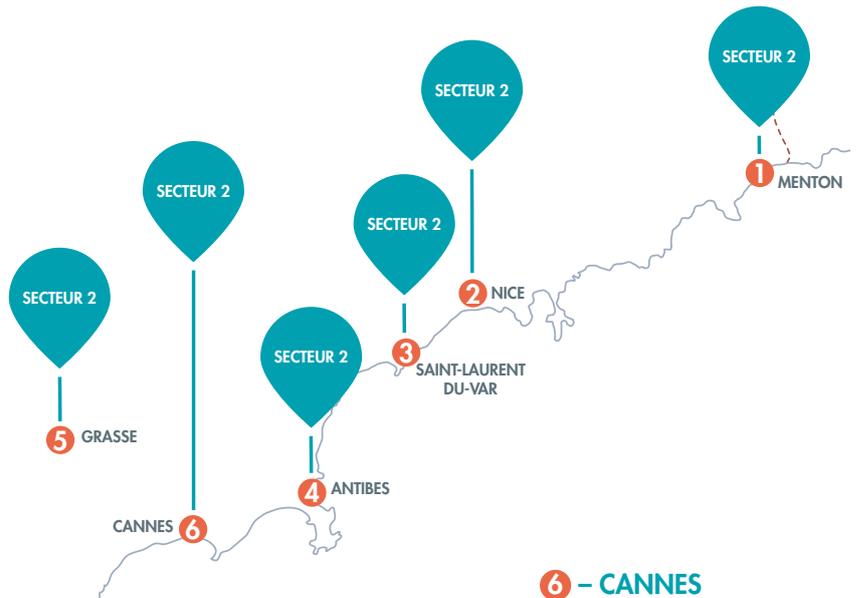
- Cap Entreprise

5 – GRASSE

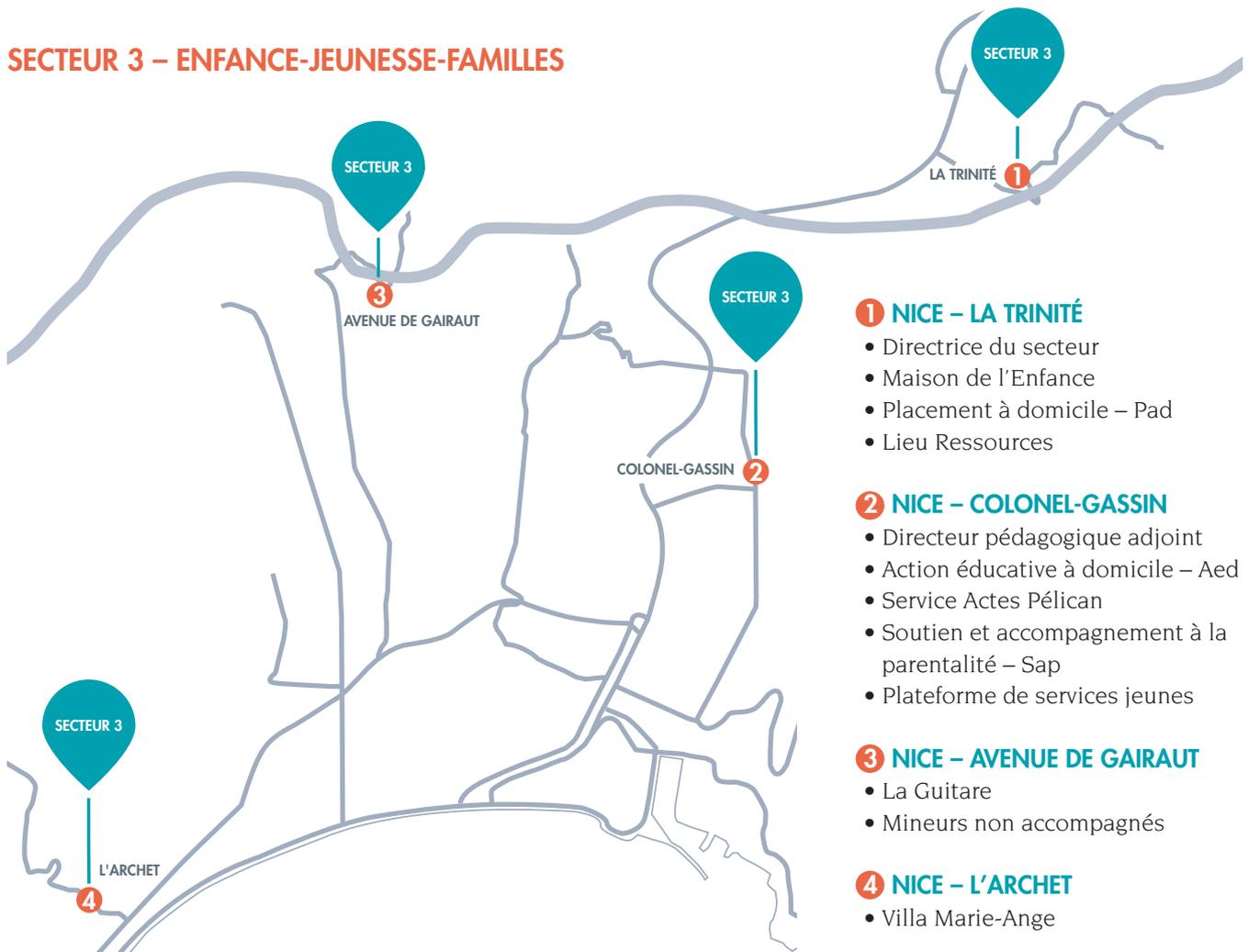
- Cap Entreprise

6 – CANNES

- Cap Entreprise
- Flash Emploi
- Appui intensif Emploi
- Redynamisation seniors



SECTEUR 3 – ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES



1 NICE – LA TRINITÉ

- Directrice du secteur
- Maison de l'Enfance
- Placement à domicile – Pad
- Lieu Ressources

2 NICE – COLONEL-GASSIN

- Directeur pédagogique adjoint
- Action éducative à domicile – Aed
- Service Actes Pélican
- Soutien et accompagnement à la parentalité – Sap
- Plateforme de services jeunes

3 NICE – AVENUE DE GAIRAUT

- La Guitare
- Mineurs non accompagnés

4 NICE – L'ARCHET

- Villa Marie-Ange

LES HÉBERGEMENTS DANS LES ALPES-MARITIMES

TOTAL
AU 31/05/19 **329** logements gérés
par la Fondation



Trois logements ont été achetés à Nice en 2018

- 73 boulevard François-Grosso à destination des appartements de coordination thérapeutique
- 4 rue Charles-Baudelaire à destination du centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- 68 boulevard François-Grosso à destination du centre d'hébergement et de réinsertion sociale Migrants

Les 329 logements gérés par la Fondation se répartissent entre le secteur Accompagnement social et médico-social à 88% et le secteur Enfance-Jeunesse-Familles à 12%

SECTEUR 1
TOTAL **289** logements

*soit par services du secteur 1
Accompagnement social et médico-social*

Centre
d'hébergement
et de réinsertion sociale **153** Menton – Nice
Roquebrune-Cap-Martin

Service
Migrants **93** Breil-sur-Roya – Carros
Contes – Drap – Grasse
L'Escarène – Lucéram – Nice
Saint-Dalmas-de-Tende – Tende – Vence

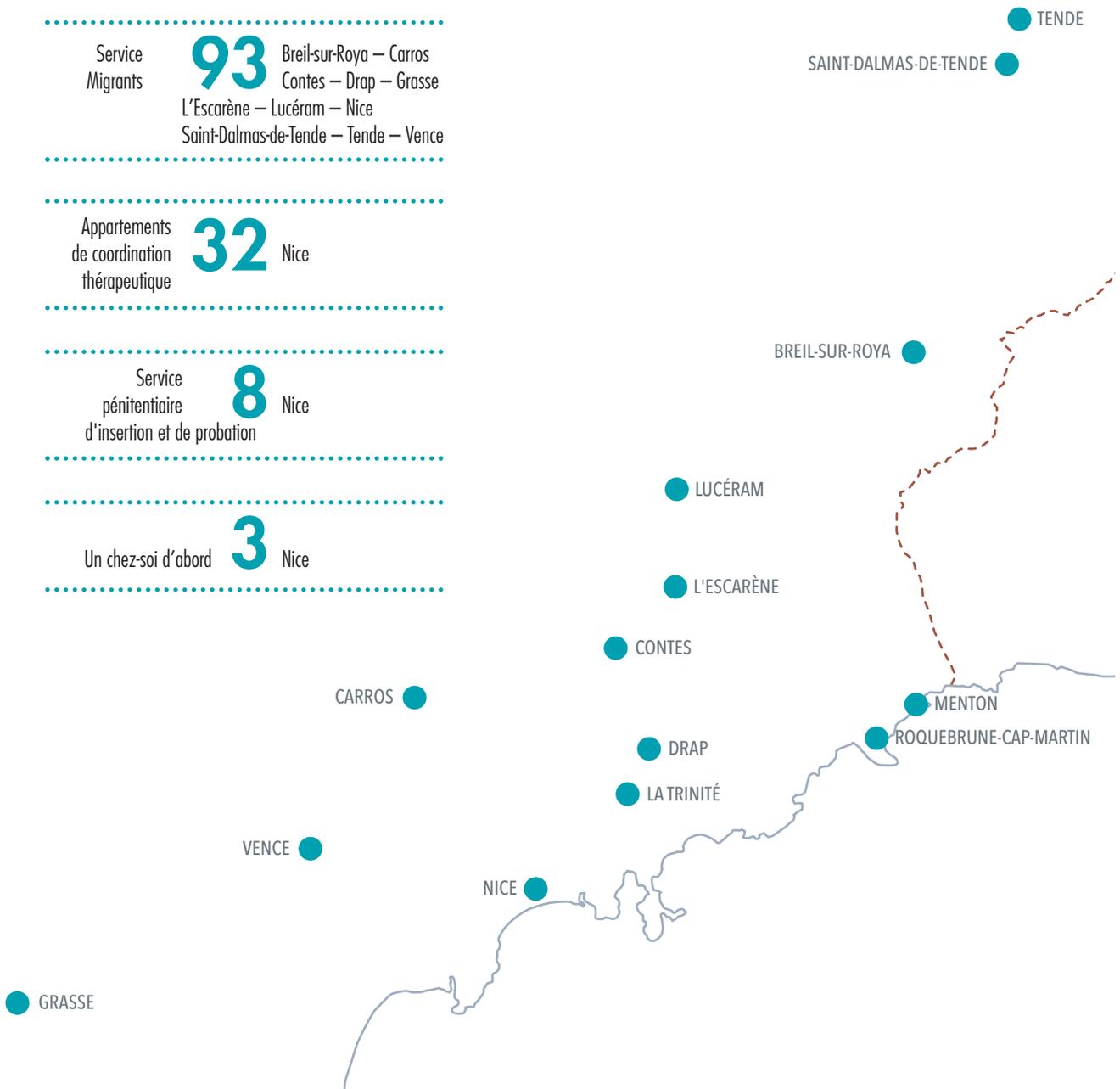
Appartements
de coordination
thérapeutique **32** Nice

Service
pénitentiaire
d'insertion et de probation **8** Nice

Un chez-soi d'abord **3** Nice

SECTEUR 3
TOTAL **40** Plateforme de services jeunes
Appartements jeunes majeur.e.s

La répartition des hébergements dans les Alpes-Maritimes démontre une concentration à Nice et une diversification dans le moyen et haut pays depuis la création du service Migrants en 2015.





Les réalisations 2018

De gauche à droite

Moufida Bouzazi, assistante de direction générale – Serge Masotti, directeur technique – Géraldine Cardona, coordinatrice cellule projets – Jean-Luc Doglio, directeur administratif et financier – Carole Famelart, directrice de l'immobilier – Caroline Poggi-Maudet, directrice générale – Damien Francheteau, directeur secteur Accès à l'emploi – Max Daniel, directeur adjoint secteur Accompagnement social et médico-social – Pierrette Cazalère-Jouan, directrice secteur Enfance-Jeunesse-Familles – Marie-Dominique SAILLET, présidente – Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines – Jean-David Escanes, directeur secteur Accompagnement social et médico-social

21

Synthèse des réalisations 2018

22

SECTEUR 1

Accompagnement social
et médico-social

23

SECTEUR 2

Accès à l'emploi

24

SECTEUR 3

Enfance Jeunesse & Familles

25

LES DOUZE TYPES DE PRISE EN CHARGE
Typologie des publics accueillis

26

SIÈGE SOCIAL

Le siège social

29

CELLULE

La cellule projets

32

CELLULE

La cellule écoute diversité

Les réalisations 2018

Le développement du pouvoir d'agir

Objectifs visés

- Formation des équipes de direction et d'une partie des équipes éducatives au **développement du pouvoir d'agir** pour mieux considérer son collaborateur ou la personne accompagnée comme une ressource, fonctionner en mode projet
- Recrutement de **médiateurs-pairs** à la Halte de nuit Bruno Dubouloz.
- Nouvelle identité managériale :
 - Approbation et diffusion de la **charte de la relation au travail** en mai 2018
 - Choix d'un consultant et lancement de l'**évaluation à 360°** des dix directeur.rice.s
- Les comportements responsables (consom'acteurs, écocitoyens...) :
 - Réalisation d'un diagnostic des comportements responsables des salarié.e.s vis-à-vis de notre environnement par une stagiaire étudiante en master de développement durable, élaboration d'un plan d'actions pour adopter des **comportements plus éco-responsables**
- Création de la **cellule verte** animée par le chef de service de la ressource Actes Ressources, chargée de mettre en œuvre et évaluer l'impact de ce plan d'actions.

L'innovation sociale

Cellule projets

- Organisation d'un **séminaire** de l'ensemble de la Fondation pour renforcer la cohésion interservices en juin 2018 au Musée national du Sport
- Ouverture de l'**épicerie solidaire Solid'Actes** au quartier à partir du concept de consom'acteur

Coopérations

- Développement du **mécénat de compétences** avec Nexity (salariés qui sont venus donner des conseils en matière de techniques de recherche d'emploi) et de Somfy (54 salariés sont venus sur une journée rénover les appartements des Act)
- Don de **dix kits numériques** (tablettes) par la Fondation Orange pour les publics migrants
- Financement par Children & Future d'une **salle de danse et de sport** à la Villa Marie-Ange
- Octroi d'une **subvention** de 5000 € par la Fondation Caisse d'Épargne pour l'auto-école sociale.

Développement du numérique dans les pratiques professionnelles

- Former des salariés avec Ressources pour **accompagner le numérique** dans les pratiques professionnelles et lutter contre la fracture numérique chez nos publics
- Développer l'**aller-vers** : changement des modalités d'accompagnement social (nomadisme, télétravail), doter les salariés d'outils numériques adaptés
- Favoriser l'usage et l'accès des personnes accompagnées au numérique : **accès à des postes en accès supervisé**, partenariat avec Actif-Azur pour faciliter l'achat d'ordinateurs
- Créer et développer un **Intranet** (améliorer l'information à destination des salariés)
- Poursuivre la conformité informatique et libertés : création d'une fonction de **déléguée à la protection des données** (DPO)

SECTEUR 1 / ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Ce secteur se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

289 logements sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome.

Les établissements et services

- Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (Caarud)
- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)
- Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec les entreprises solidaires (Reprises)
- Appartements de coordination thérapeutique (Act) : hébergement individuel assurant une prise en charge à travers une coordination médicale, psychologique...
- Accompagnement social lié au logement (Asll)
- Service Migrants :
 - Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile pérenne et non pérenne (Huda/Hudap)
 - Accueil temporaire / Service de l'asile (At-Sa)
 - Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada)
 - Accompagnement des réfugiés
- La Halte de nuit Bruno Dubouloz : dispositif saisonnier de mise à l'abri ouvert d'octobre à mai
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs)
- Accompagnement de jeunes vers et dans le logement (Avdl)

- Accompagnement spécialisé "Rsa hébergement"
- Accompagnement temporaire de sortants de détention (Atsd)

Les publics

- Couples avec ou sans enfants, adultes et jeunes isolés, familles monoparentales cumulant d'importantes difficultés sociales
- Personnes en situation de handicap
- Personnes sans domicile stable (mise à l'abri hivernale avec possibilité d'accueil des animaux de compagnie)
- Personnes atteintes du Vih, maladies invalidantes...
- Usagers de drogues et toutes formes d'addiction
- Allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sans logement stable
- Demandeurs d'asile
- Réfugié.e.s
- Personnes placées sous main de justice

3450
personnes accompagnées,
prises en charge, hébergées

soit **10%**
d'augmentation
par rapport à 2017

1 directeur

1 directeur adjoint

8 chef.fe.s de service

2 coordinateurs

91 salarié.e.s

9,9 millions d'euros*
10,2 millions d'euros
en 2017

*En 2018 baisse des produits pour ce secteur liée à des baisses de financements.

SECTEUR 2 / ACCÈS À L'EMPLOI

Ce secteur repose sur le principe selon lequel la reprise d'une activité représente le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton.

Les établissements et services

- Atelier d'adaptation à la vie active (Aava) et boutique chantier d'insertion : mise en situation professionnelle à travers une activité de rénovation, fabrication, transformation de meubles et vente à la ressourcerie Actes Ressources
- Cap Entreprise : placement en emploi d'allocataires du Rsa à partir d'une méthode de médiation active IOD – *Intervention sur les offres et les demandes* – créée par l'association Transfer (Bordeaux)
- Flash emploi : assure la référence unique des nouveaux entrants dans le dispositif Rsa avec un rendez-vous hebdomadaire
- Appui intensif emploi (Aie) : accompagne les bénéficiaires du Rsa dans le dispositif depuis plus de six mois, par session de quatre semaines à temps plein
- Redynamisation seniors : accompagne des bénéficiaires du Rsa de plus de 50 ans sur une période de six mois, en s'appuyant sur leur expérience du travail
- Référent du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) du pays de Lérins : accompagnement de demandeurs d'emploi longue durée sur des parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Centre de pré-orientation pour personnes handicapées : accompagnement dans le choix d'un projet professionnel adapté des personnes reconnues travailleurs handicapés
- Auto-école sociale : forme et prépare aux examens du code de la route et du permis de conduire à partir d'une pédagogie individualisée
- Accompagnement des personnes incarcérées en partenariat avec l'association Reflets
- Plateforme emploi : assure l'accompagnement à l'emploi, dès leur entrée, des personnes accueillies au Chrs et à l'Aava, ainsi que des salarié.e.s du chantier d'insertion, modèle "*l'emploi d'abord*"
- Service de développement des relations entreprises : assure le réseautage et développe les liens avec les entreprises en vue d'augmenter nos capacités de propositions aux personnes accompagnées
- Mise à disposition de scooters et vélos électriques pour les bénéficiaires du Rsa qui reprennent une activité

Les publics

- Allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sans emploi
- Jeunes majeur.e.s
- Personnes en situation de handicap
- Détenus à la maison d'arrêt de Nice
- Publics accompagnés au Chrs

4900
personnes accompagnées

soit **14%**
d'augmentation
par rapport à 2017

1 directeur

5 chef.fe.s de service

100 salarié.e.s

5 coordinateur.rice.s

4,2 millions d'euros
⁴ millions d'euros
en 2017

SECTEUR 3 / ENFANCE JEUNESSE ET FAMILLES

Ce secteur rassemble des maisons d'enfants à caractère social et des services en milieu ouvert dans le champ de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants et adolescent.e.s accueilli.e.s en collaboration si possible avec leur famille.

Les établissements et services

- Action éducative à domicile (Aed) : mesure éducative qui intervient auprès de l'enfant et de la famille afin de rétablir les liens familiaux et de redéfinir les rôles parentaux
- En 2018, le soutien d'accompagnement à la parentalité (Sap) en maison d'arrêt a été regroupé avec le service professionnalisé d'administrateurs ad hoc (Pélican).
- Pélican/Sap : administrateurs ad hoc représentant les intérêts de mineur.e.s victimes
- Soutien et accompagnement à la parentalité (Sap) : maintien du lien enfants-parents détenus
- La Maison de l'enfance – maison d'enfants à caractère social (MeCS) de La Trinité :
 - Internat mixte
 - Placement à domicile (Pad) : en juin 2018, ce service pour 18 enfants a été étoffé de 12 places supplémentaires pour des jeunes jusqu'à 18 ans
 - Le lieu-ressources, transversal à tous les services du secteur accompagne des enfants et des jeunes déscolarisés ou en décrochage scolaire

- La plateforme de services jeunes assure depuis janvier 2018 la mise à l'abri temporaire et l'accompagnement sur mesure, visant l'insertion sociale et professionnelle de 70 jeunes âgés de 16 à 25 ans
- Deux maisons accueillent des adolescent.e.s et jeunes majeur.e.s – La Guitare et la Villa Marie-Ange.
- Des appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans

Les publics

- Mineur.e.s et jeunes majeur.e.s placé.e.s au titre de la protection de l'enfance
- Mineur.e.s victimes représenté.e.s dans les procédures judiciaires
- Mineur.e.s non accompagné.e.s
- Jeunes en errance
- Familles
- Parents incarcérés

1072

mineur.e.s, majeur.e.s et familles accompagné.e.s, pris.e.s en charge, hébergé.e.s

soit **2,4%** soit d'augmentation par rapport à 2017

1 directrice

1 directeur pédagogique adjoint

6 chef.fe.s de service

1 coordinatrice

107 salarié.e.s

5,7 millions d'euros
5,4 millions d'euros en 2017

PRISES EN CHARGE / TYPOLOGIE DES PUBLICS ACCUEILLIS

Les douze types de prise en charge dans la Fondation témoignent de la diversité et de la pluridisciplinarité des formes d'intervention.

- Accueil individuel ponctuel ou collectif

- Diagnostic avant orientation ou accompagnement social global

- Mise à l'abri saisonnière, hébergement

- Diagnostic énergétique de son logement

- Représentation en justice

- Cours de code, de conduite

- Accompagnement à la recherche d'emploi...

Les douze types de prises en charge

- Accompagnement social sans hébergement visant à favoriser l'autonomie de la personne en terme d'accès au logement, aux soins, aux droits
- Représentation en justice et accompagnement des victimes (administrateurs ad hoc)
- Aide éducative à domicile (Aed)
- Soutien et accompagnement à la parentalité (Sap)
- Orientation et insertion professionnelles : Aava, Cap Entreprise, bilan en maison d'arrêt, centre de préorientation, Plie, auto-école sociale, Flash Emploi, Appui intensif emploi, Redynamisation seniors et Plateforme emploi
- Lutte contre la précarité énergétique, diagnostic à domicile et information sur les éco-gestes
- Accompagnement médico-social de publics spécifiques par une équipe pluridisciplinaire : Caarud, Csapa, Act, Reprises, Un chez-soi d'abord (Ucsa)
- Hébergement et accompagnement éducatif global de mineur.e.s et jeunes majeur.e.s : internats, plateforme de service jeunes
- Hébergement et accompagnement social global de majeur.e.s : Chrs, Asll, service Migrants
- Mise à l'abri, hébergement temporaire / La Halte de nuit Bruno Dubouloz
- Accueil, accompagnement et hébergement des demandeurs d'asile tout au long de la procédure (Huda, Cada, At-Sa...)
- Maraudes Caarud

Les publics

Les publics accompagnés sont aussi divers que les formes de prises en charge même s'ils ont en commun le fait d'être marginalisés, exclus, en difficulté d'insertion, affaiblis, appauvris.

- Allocataires du Rsa, demandeurs d'emploi et autres minima sociaux
- Détenus
- Personnes sans domicile fixe, sans domicile stable
- Demandeurs d'asile
- Réfugié.e.s
- Mineur.e.s et jeunes majeur.e.s placé.e.s au titre de l'Aide sociale à l'enfance (Ase) ou représenté.e.s en justice
- Familles, familles monoparentales, personnes isolées sans hébergement
- Usagers de drogues, personnes sous addictions
- Personnes en situation de handicap
- Jeunes majeur.e.s

LE SIÈGE SOCIAL / UNE ÉQUATION SUBTILE ENTRE EXPERTISE, SOUTIEN ET CONTRÔLE



Les dix-neuf personnels du siège social sont répartis en services à la fois distincts dans leurs attributions et complémentaires dans leurs objectifs.

Experts chacun dans leur domaine – direction générale, ressources humaines, technique, finances, immobilier – ils interviennent en appui-conseil des services mais assurent aussi une mission de contrôle concernant le respect des procédures légales. Ils sont coordonnés par une direction générale mandatée par le conseil d'administration, pour garantir la mise en œuvre du projet associatif, conformément aux valeurs fondatrices. Il s'agit de conduire la stratégie qui permettra d'anticiper les évolutions et de prendre les décisions efficaces, au service de la personne accompagnée et du développement de la Fondation.

Derrière ces intentions, des incompréhensions peuvent parfois naître entre directions du siège et directions opérationnelles. Les premiers peuvent reprocher aux seconds de ne pas suffisamment respecter les règles quand ceux-ci regrettent l'excès de bureaucratie et trop d'incursion dans leur activité de terrain. Notre volonté est donc de cultiver une **qualité de relations** entre opérationnels et fonctions supports, indispensable à la bonne marche de la Fondation. Elle favorise le partage du sens, renforce la motivation et l'efficacité de tous.

Direction générale

Règlement général sur la protection des données (Rgpd)

Notre correspondante *Informatique et libertés* évolue en Dpo – *déléguée à la protection des données*. Elle est chargée de la mise en conformité des services de la Fondation avec la Cnil et depuis le 25 mai 2018 avec la nouvelle réglementation européenne sur la protection des données personnelles. La mise aux normes vis-à-vis de cette réglementation nous a contraints à repenser notre système d'information, reconstruire l'architecture des fichiers informatiques, encadrer l'accès aux données, mettre en place des procédures adaptées à ce règlement, évaluer la pertinence des données personnelles collectées et communiquer sur les finalités des traitements, afin de garantir le respect de la vie privée des personnes accompagnées mais également de tous les acteurs de la Fondation.

Ce travail se poursuit en 2019 de manière continue.

Ressources humaines

Mesures prises en faveur du pouvoir d'achat

- Revalorisation des bas salaires décidée par le conseil d'administration
- Participation de l'employeur à la cotisation mutuelle pour un reste à charge à zéro pour les salariés
- Augmentation conventionnelle de la valeur du point et de l'indemnité de sujétion spéciale

Nouvelle identité managériale

- Élaboration et application de la charte de la relation au travail
- Lancement des évaluations à 360° pour l'ensemble des directeur.rice.s
- Formation de tous les cadres au développement du pouvoir d'agir des équipes

Réécriture du règlement intérieur

tenant compte des évolutions législatives et jurisprudentielles

Dialogue social

- Élections professionnelles : mise en place du premier comité social et économique de la Fondation dans le cadre d'un accord d'entreprise avec le recours, pour la première fois, au vote électronique.
- Signature d'un accord relatif au droit à la déconnexion
- Formation au développement du pouvoir d'agir des travailleurs sociaux de l'ensemble des secteurs de la Fondation
- Mise en place du télétravail à titre expérimental au sein du secteur I
- Premières embauches de travailleurs-pairs

Direction technique

- Changement de la politique d'achat des véhicules en privilégiant la location longue durée avec le partenaire Citroën
- Suivi des travaux d'aménagement de l'immeuble Paul-Montel
- Travaux d'installation du Caarud boulevard Virgile-Barel
- Climatisation dans les bureaux du siège social et de l'Aed
- Réfection des douches à la Halte de nuit
- Pose d'un monte-personnes pour les personnes à mobilité réduite dans les bureaux rue du Colonel-Gassin
- Suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des appartements



»» Direction administrative et financière

En 2018, un audit de la direction a été effectué en interrogeant les salariés concernés par les procédures administratives et comptables.

Il s'agit d'**anticiper les évolutions à venir liées au numérique** (signatures électroniques, dématérialisation, interfaces Web et logiciels) mais aussi de notre secteur (Cpom...).

Il en ressort la nécessité de **moderniser le fonctionnement** de la direction administrative et financière en numérisant davantage les procédures et de dématérialiser le circuit de la facture tout en sécurisant les process.

Il s'agit également d'**améliorer l'organisation du travail** en envisageant de rassembler toutes les comptables des secteurs au siège sous la hiérarchie du directeur administratif et financier avec des temps de permanence dans les services.

Il est attendu plus de communication pour **favoriser les échanges** : revoir la présentation des contrôles budgétaires, donner plus d'accès aux services à leur budget via une interface.

Enfin, il est souhaité davantage d'autonomie et de responsabilisation des services : doter la ressource d'une comptabilité décentralisée pour lui permettre de suivre son activité commerciale, lui attribuer une carte bancaire de paiement, doter le personnel éducatif et social de cartes de paiement professionnelles (moins de manipulation d'espèces).

2019 permettra la réalisation de ces préconisations.

Direction de l'immobilier

Fin 2018, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, la direction du patrimoine évolue en **direction de l'immobilier** au vu du développement de ses missions de captation de logements et des besoins.

73 logements ont été visités pour parvenir à la **signature de 28 baux**.

285 logements sont gérés par cette direction dont 63 **sont propriétés** de la Fondation.

Avec la création de la fonction de **chargé.e de mission hébergement** en 2017 qui effectue les états des lieux, prospecte des logements et les livre aux services, prêts à être occupés, un travail s'est avéré nécessaire pour ne pas cloisonner les interventions et intervenir en complémentarité avec le travailleur social en précisant "*qui fait quoi*".

Nous sommes conscients qu'un travail éducatif sur l'**usage d'habiter** auprès de nos publics est essentiel, comme un suivi de proximité pour rassurer les agences immobilières, les propriétaires, les syndicats de copropriété, le voisinage par une action combinée des travailleurs sociaux et de la direction de l'immobilier.

Le gage de notre sérieux nous permet d'envisager encore des développements pour 2019.

LA CELLULE PROJETS / UN OUTIL AU SERVICE DE L'INNOVATION SOCIALE ET DE LA CRÉATIVITÉ

Créée fin 2013, la cellule projets fonctionne comme une unité "recherche et développement" afin de susciter l'émergence de nouveaux projets, dans le but de répondre à des besoins sociaux mal satisfaits ou non satisfaits. Fonctionnant sans hiérarchie et de manière transversale, la cellule projets est composée de salariés représentant tous les secteurs d'activité de la Fondation.

En 2018, le temps dédié à la coordination de la cellule projets a été réduit et Géraldine Cardona se consacre désormais à 60% à l'animation de la cellule projets et à 40% à l'épicerie solidaire Solid'Actes.

- Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie
- Réunion régulière des référents numériques pour faire remonter les besoins et évaluer les actions mises en œuvre, suivi des équipements en smartphone et PC portable pour favoriser l'aller-vers et moderniser nos outils, suivi des sites à équiper en Wi-Fi et ordinateurs en accès supervisé pour le public, lien avec Actif Azur pour équiper les publics en ordinateurs à domicile
- Conception d'un diagnostic afin d'évaluer les compétences de base en numérique de nos publics.
- Établissement d'un répertoire thématique des sites utiles : cyber espaces désormais accessibles à tous sur l'Intranet...
- Contribution à la réduction de la fracture numérique avec l'entreprise d'insertion Actif Azur : la Fondation a subventionné l'achat en 2018 de 30 ordinateurs auprès d'Actif Azur pour un coût de 4 200 euros, 2 400 euros sont restés à la charge des personnes suivies par la Fondation.

Appui au développement des orientations stratégiques

En 2018 et sur la lancée de 2017, la cellule projets est venue soutenir le déploiement des orientations stratégiques de la Fondation.

- Favoriser des comportements responsables pour les salariés comme pour les personnes accompagnées
Création de la cellule verte en février 2018 dont le plan d'action a été définie par Alexia Canale, stagiaire en développement durable, à partir de l'analyse des pratiques quotidiennes des salariés et dans le but de les rendre plus respectueuses de l'environnement.
- Partenariat avec le consortium Conibi pour le recyclage des encres, équipement des services de bacs de collectes pour le tri des déchets...).

Depuis septembre 2018, Nicolas Braye, chef de service de la ressourcerie en est le coordinateur.

- Création d'un site pilote en matière de développement durable
Installation d'un composteur à la Maison de l'enfance avec l'entreprise Apis Mellifera à proximité du jardin potager, de la cuisine collective pour sensibiliser les enfants de ce foyer à des comportements respectueux de l'environnement. Des cuisiniers aux éducateurs en passant par le personnel administratif et les enfants, tous sont partants désormais pour participer à un recyclage intelligent, utile lors des repas, en réutilisant les retours d'assiette. Le premier compost de bonne qualité produit par un entretien régulier de notre composteur permettra en 2019 d'enrichir la terre du futur jardin potager de la Maison de l'enfance. Vivement les récoltes !



Conibi pour le recyclage des encres, équipement des services de bacs de collectes pour le tri des déchets...).

En 2018 **30** ordinateurs achetés auprès d'Actif Azur

soit **220 €** en moyenne l'unité

» • Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions

Que l'on soit **bénévole** ou **volontaire en service civique**, la coordonnatrice



de la cellule projets a permis de mobiliser davantage de

personnes en 2018, en recensant les besoins non couverts, en publiant des annonces à Nice



Bénévolat et autres sites spécialisés, en élaborant un

livret du bénévole, en "recrutant" de nouvelles volontés.

En 2019, la Fondation effectuera un relevé du nombre d'heures de bénévolat afin de valoriser les contributions en nature et les rendre plus visibles dans la Fondation.

En 2018 le **mécénat de compétences** a fait son entrée dans les nouvelles formes de coopération avec :

– L'entreprise **Somfy** (volets roulants et domotique) pour repeindre les appartements de coordination thérapeutique.



– L'entreprise **Nexity** (immobilier) pour l'animation d'ateliers emploi et la participation à la rénovation de meubles à la ressourcerie Actes Ressources

Intérêts pour la Fondation

Bénéficiaire d'un appui humain, de nouvelles compétences, acquérir de nouveaux savoir-faire, développer la solidarité public-privé.

Les bénévoles et leurs interventions en 2018



Les jeunes volontaires du Service civique et leurs interventions en 2018



Recherche de fonds et de moyens pour des projets utiles

• Obtention de financements pour contribuer à l'achat d'une nouvelle voiture à l'auto-école sociale avec embrayage automatique

5000 €
offerts par la Fondation Caisse d'Épargne

3000 €
offerts par la Fondation Norauto

• Obtention de 10 kits numérique de la **Fondation Orange** pour dispenser des cours de français pour des jeunes demandeurs d'asile en milieu rural

10 kits numériques
composés d'une tablette, d'une coque, d'une valise, d'un projecteur et d'un écran offerts par la Fondation Orange

• Achat de matériel audiovisuel et de prise de son pour réaliser des films sur la vie de la Fondation et ses services

Soutien de projets créatifs, inspirants, innovants

• Premier séminaire de la Fondation en juin 2018

Accompagnement à l'organisation d'une journée rassemblant, autour de jeux en équipe, les salarié.e.s de la Fondation et le conseil d'administration, au Musée national du Sport, en vue de renforcer la cohésion à partir d'une meilleure connaissance des actions de la Fondation.

Idée d'une salariée : organiser une prochaine édition en 2020 associant les personnes accompagnées sur le thème de l'art et la culture.

• Habitat alternatif

Compte-tenu d'un contexte local marqué par la saturation des demandes dans le parc de logements sociaux et le coût élevé du parc de logement privé et de ses garanties, la Fondation cherche à nouer des coopérations nouvelles sur des modes d'habitats alternatifs pour aider au relogement de ses publics à faibles ressources.

C'est ainsi que la collaboration avec l'association **Toit en tandem** a permis en 2018 au service Migrants de loger en colocation intergénérationnelle une personne.



Nous cherchons à identifier également des acteurs avec lesquels nous pourrions envisager du Couchsurfing, un service d'hébergement temporaire et gratuit, de personne à personne.

Nous réfléchissons également à des coopérations avec l'association **Un toit pour toi** qui propose des logements passerelles, un projet collectif pour des habitats légers, le propriétaire d'un gîte rural nous propose une location à l'année sur son terrain, avec un mode d'habitat écologique (toilettes sèches...).
L'objectif : que la personne puisse trouver du sens et une activité sur place et sorte de l'errance.

Perspectives 2019 de la cellule projets

- Recherche de partenariat avec une banque au titre de l'épargne solidaire
- Création d'une application mobile pour géolocaliser tous les sites d'urgence sociale de Nice : distribution alimentaire, mise à l'abri...
- Recherche d'appels à projets, de partenariats privés, pour venir financer des thèmes porteurs, des niches d'action
- Projet de plateforme d'économie sociale et solidaire associant la ressourcerie Actes Ressources et l'épicerie solidaire Solid'Actes
- Veille et recherche d'approches pédagogiques alternatives, inspirantes pour mieux répondre aux problématiques des publics accueillis

LA CELLULE ÉCOUTE DIVERSITÉ / UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE

Le Label Diversité, délivré par l'Afnor et attribué à la Fondation de Nice a été renouvelé en 2018 pour quatre ans.



La cellule écoute diversité, composée de salarié.e.s et administrateur.rice.s volontaires, afin de suivre la mise en œuvre de la politique diversité de la Fondation s'articule autour de deux axes :

- La professionnalisation des pratiques de gestion de ressources humaines dans le but de lutter contre les stéréotypes et les préjugés afin d'améliorer les conditions d'emploi et de travail ainsi que les relations professionnelles.
- La promotion d'une culture associative fondée sur la prise en compte de la diversité des personnes accompagnées afin de mieux leur garantir un égal accès aux services de la Fondation et de favoriser l'exercice de leurs droits et devoirs.



Bilan 2018

- Audit de l'Afnor dans le cadre du renouvellement du label
- Renouvellement des membres de la cellule écoute diversité
- Intégration de la cellule écoute diversité dans le programme de la journée d'accueil des nouveaux salariés : bonne participation des salariés sur la thématique de la discrimination, avec des échanges sur des situations vécues
- Élaboration d'un questionnaire en ligne à destination de l'ensemble des salarié.e.s afin d'identifier des pistes d'amélioration et des propositions d'actions à mettre en œuvre

Perspectives 2019

- Mise en place d'un plan d'action basé sur les attentes des salariés
 - Élaboration de fiches pratiques afin de mieux identifier les critères de discrimination illustrés par des situations vécues
 - Intégration d'un onglet "cellule écoute diversité" sur l'Intranet de la Fondation
 - Intervention dans les services à la demande des salarié.e.s
 - Réunions d'information et échanges sur des situations vécues par les salariés de la Fondation par des cafés-débats sur les sites de Paul-Montel, Cannes, Saint-Laurent-du-Var, siège social...



- Conférences (intervention du Défenseur des droits...)
- Articles dans le journal de la Fondation
- Formation des membres de la cellule à l'identification d'une discrimination

Les membres de la cellule

- Karim Ben-Salem, *service Migrants*
- Catherine Birtwisle, *conseil d'administration*
- Lydia Buil, *Cap Entreprise*
- Damien Francheteau, *secteur accès à l'emploi*
- Annabelle Gandaubert, *siège social*

Pour contacter la cellule écoute diversité
diversite@fondationdenice.org

Les 25 critères de discrimination interdits par la loi

Critères issus de textes internationaux ou européens

				
Âge	Sexe	État de santé	Identité de genre	Origine
				
Appartenance ou non à une nation	Appartenance ou non à une ethnie	Appartenance ou non à une prétendue race	Caractéristiques génétiques	Orientation sexuelle
				
Grossesse	Opinions politiques	Handicap	Activités syndicales	Opinions philosophiques
				
Croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée				

Critères relevant de la seule législation française

				
Mœurs	Patronyme	Situation de famille	Apparence physique	Domiciliation bancaire
				
Lieu de résidence	Capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français	Perte d'autonomie	Particulière vulnérabilité résultant de la situation économique	



Témoignages de personnes accompagnées

Actes Ressources, ressourcerie de la Fondation de Nice / Personnes en reprise d'activité à l'atelier

35

TÉMOIGNAGE D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE
Halte de nuit Bruno Dubouloz

36

TÉMOIGNAGE D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE
Auto-école sociale

37

TÉMOIGNAGE D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE
Placement à domicile

PERSONNE ACCOMPAGNÉE / HALTE DE NUIT

BRUNO DUBOULOZ

La Halte de nuit est un dispositif hivernal qui propose d'octobre à mi-juin, une mise à l'abri temporaire par un accueil immédiat, anonyme et sans jugement dans le respect et la dignité des personnes.

Elle propose des prestations d'hygiène, sanitaire, et d'alimentation pour 57 places plus les passages (en-cas distribués matin et soir) ainsi que son service de bagagerie.



L'histoire de Madame A.

Originaire du nord de la France Madame A. a 59 ans. Elle a grandi près de Béthune à la ferme de ses parents. Elle est fille unique. Son père était mineur, sa mère femme au foyer. Elle n'a jamais été mariée et n'a pas d'enfant. Son père décède d'une maladie pulmonaire en 1976, sa mère peu après. *Je me suis retrouvée orpheline à 16 ans. J'ai été recueillie dans une famille, puis à 20 ans, j'ai voulu partir dans le sud, au soleil. Je suis allée à Marseille.*

Madame A. passe vingt-cinq ans à Marseille. Elle est vendeuse à Monoprix. Puis elle perd son travail et son logement et c'est la chute. *J'ai été mal conseillée. L'assistante sociale m'a dit de lâcher mon logement, que j'aurais un HLM. Mais je n'ai rien eu et je me suis retrouvée à la rue à 48 ans.* Elle passe deux ans à Marseille mais la vie dans la rue y est dure.

Elle vient à Nice car c'est plus petit. Depuis dix ans, elle alterne des accueils prolongés à l'accueil de jour et à la Halte de nuit. *« Le problème c'est l'été, car il n'y a que quinze places femmes pour dormir à Nice. »*

Ce que Madame A. apprécie à la Halte de nuit...

C'est l'absence de conditions, les repas chauds, la télévision, le WiFi pour regarder les informations et des films. Elle apprécie aussi les activités.

« J'ai fait la course "no finish line". J'ai oublié mes problèmes. J'ai eu l'impression que j'étais comme tout le monde ce jour-là. »

Mais par-dessus tout, ce qu'elle apprécie, c'est qu'elle n'est pas obligée de dormir dehors.

...et ses propositions d'amélioration

Pour elle, ce fut difficile d'en exprimer car elle est reconnaissante envers l'équipe qui fait tout son possible pour son bien-être.

Gênée elle s'exprime cependant *« peut-être les lits alors, car les transats c'est un peu dur. À mon âge, j'ai le dos fracassé... »*

« Dehors, c'est violent. On ne peut pas dormir. Plusieurs fois, je me suis endormie et on m'a volé mes affaires. »

En 2018 la Halte de nuit a offert

12883 nuitées à des
sans-domicile stable

En 2018 la Halte de nuit a permis de mettre à l'abri

1041 personnes
soit **265** femmes
et **776** hommes

PERSONNE ACCOMPAGNÉE AUTO-ÉCOLE SOCIALE

L'auto-école sociale de la Fondation de Nice accueille des candidats qui ont de faibles ressources et un projet professionnel nécessitant le permis de conduire. En partenariat avec le Plie et Pôle emploi. Elle intervient aussi en maison d'arrêt.

Les moniteurs appliquent une pédagogie adaptée et innovante. Chaque candidat passe des tests de préadmission : questionnaire sur le parcours et les motivations de l'élève, test psychomoteur (quatre labyrinthes pour analyser le temps de réaction, la précision des gestes et le respect des consignes) et dix questions sur le code de la route.

L'auto-école accueille **60** élèves durant l'année en file active

En 2018 **30** examens du code obtenus

En 2018 **16** permis de conduire obtenus

Présentation de Nadia

Niçoise de 44 ans, Nadia* est veuve et mère de trois enfants. Employée dans l'hôtellerie durant de nombreuses années, elle est sans emploi et souhaite créer une entreprise de nettoyage. Elle a passé son permis de conduire en 1996, mais par manque de confiance en elle, elle a échoué à plusieurs reprises. Elle a besoin d'un accompagnement personnalisé pour reprendre confiance en elle.

Nadia à l'auto-école

Orientée par Pôle Emploi, elle est reçue le 24 février 2018 pour passer les tests de préadmission qu'elle réussit facilement. Elle commence sa formation le 6 mars 2018. Très assidue aux cours de code, elle l'obtient le 1^{er} août 2018 à sa première présentation.

Évalués à trente heures les cours de conduite débutent le 24 août 2018. Une relation de confiance s'établit alors entre Nadia et le moniteur. Nous travaillons sur l'autonomie et renforçons positivement ses progrès. Nous avons favorisé des séances de deux heures et des parcours hors de Nice avec un guidage par panneaux. Nous avons organisé un voyage école avec un autre élève : préparation du voyage sur une carte, aucun guidage durant le parcours, autonomie complète sur les directions à suivre.

Un atelier en salle durant une heure lui a été proposé pour expliquer le déroulement de l'examen du permis de conduire et "casser les idées reçues". Et des examens blancs pour mettre Nadia dans les conditions d'examen.

Elle échoue malheureusement à son premier passage du permis de conduire. Stressée, elle est vexée par quelques remarques de l'inspecteur et perd sa concentration. Elle doit repasser son examen de conduite.

Nadia a obtenu son permis de conduire le 27 mai 2019.

Témoignage de Nadia

« Julien et Greg sont deux super encadrants qui mettent tout en œuvre pour que nous réussissions. Ils sont très professionnels et très humains dans leurs façons de nous enseigner le code et la conduite. Un grand merci à eux deux. »

« Je me sens soutenue face à mes doutes. En plus d'être moniteurs ce sont de fins psychologues qui détectent nos points faibles... »

Coût pour l'élève **200** € pour 6 mois de cours de code

Coût pour l'élève **12** € l'heure de conduite

PERSONNE ACCOMPAGNÉE

PLACEMENT À DOMICILE

Le placement à domicile (Pad) est une mesure de placement judiciaire ou administratif qui s'effectue dans la famille pour les enfants de 6 à 18 ans. C'est un mode de placement alternatif, pour éviter la séparation de l'enfant de sa famille.



Histoire familiale

Lena* est une enfant âgée de 8 ans. Ses parents sont séparés depuis quelques années. Lena vit avec sa mère.

Madame W. est Allemande et sa fille est parfaitement bilingue. La relation mère-fille est fusionnelle. Lena ne peut pas se séparer de sa mère. Séparation qui peut entraîner des crises d'angoisses fortes qui se traduisent par des comportements inadaptés comme de la violence verbale et/ou physique, des périodes de mutisme.

Le père de Lena vit non loin de chez sa fille, il a refait sa vie avec conjointe et beau-fils. Monsieur ne manifeste que très peu d'intérêt pour sa fille. Il n'a pas vu son enfant depuis deux ans. «*Son père qui habite à Roquefort-les-Pins, ne s'occupe pas d'elle, je suis toute seule avec ma fille.*»

L'enfant est scolarisée en CE1 à Saint-Jeannet. Elle est en retard sur les apprentissages scolaires. Elle ne sait ni lire, ni écrire. Situation qui provoque des moqueries par les autres enfants.

Plusieurs mesures de types "action éducative en milieu ouvert", "mesure judiciaire d'investigation éducative" ont été mises en place mais Madame W. a toujours refusé de collaborer avec les travailleurs sociaux.

Le juge des enfants ordonne une mesure de placement à domicile. Lena est admise au Pad le 20 juin 2018.

Qu'est-ce qui a changé dans vos rapports ?

«*J'ai maintenant un soutien régulier au niveau éducatif avec ma fille. On m'a fait prendre conscience de l'importance de l'école et de l'hygiène.*»

«*J'accorde plus de temps à ma fille. Avant j'étais prise dans le quotidien.*»

Lena dit «*Maman, elle joue avec moi maintenant, on est même partie en vacances en Bourgogne.*»

«*Ma fille est en capacité, grâce au tableau du quotidien fait avec l'éducateur, à ranger ses jouets et s'occuper des animaux seule.*»

Axes de travail décidés en accord avec la famille

- Monter le dossier "Maison départementale des personnes handicapées" (Mdph), avec orientation de Lena en hôpital de jour afin de lui permettre de mutualiser l'ensemble des soins nécessaires à sa problématique
- Orienter Lena vers une classe Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) prévue à la rentrée 2019
- Recréer le lien père / fille. Mise en place d'un temps partagé en médiation, et entretien avec la psychologue du service

“*Grâce à la mise en place de règles avec Lena, je suis capable de dire non, et j'apprends à gérer ses frustrations.*”

*Les prénoms des personnes citées ont été modifiés.

Les faits marquants 2018



Le 12 juin 2018, la Fondation s'est lancée un défi en organisant un séminaire réunissant le même jour tous les salarié.e.s et administrateur.rice.s. L'objectif : mieux se connaître et renforcer la cohésion interservices à partir de nos valeurs.

39

FÊTES / RÉUSSITES

- Séminaire de la Fondation
- La villa Marie-Ange
- Sport, santé et bien-être au travail

44

NOUVEAUTÉS

- Une équipe de direction recomposée
- Création d'une plateforme emploi interservices ou l'emploi d'abord
- La Halte de nuit Bruno Dubouloz
Travailleur-pair - Extension
- Consom'acteurs à l'épicerie solidaire Solid'Actes
- Expérimentation / Un chez-soi d'abord
- Redynamisation seniors

50

DÉVELOPPEMENT ACTIONS EXISTANTES

- Nouveau départ pour le Caarud à Nice
- Plateforme de services jeunes
- Extension de Flash Emploi

54

LES ÉVOLUTIONS

- Une nouvelle identité managériale
- De nouveaux modes d'intervention sociale et d'organisation du travail
- La cellule verte

57

NOUVELLE COOPÉRATION

- Somfy mécène de compétences d'un jour

LES FÊTES / LE PREMIER SÉMINAIRE DE NOTRE FONDATION



1^{ER} SÉMINAIRE

12 JUN 2018
Nice

Réunis au Musée national du sport, privatisé pour l'occasion, ce temps d'échanges a été une réussite par son format peu académique qui sortait des schémas conventionnels et a fait la part belle au jeu en équipe. La surprise créée auprès des salariés qui s'attendaient à écouter passivement un intervenant ou à travailler

le projet associatif en sous-groupe, a suscité un fort enthousiasme et une belle participation.

Le repas proposé par le restaurant *Les Palmiers* agrémenté d'un camion à socca a achevé la réussite de cette rencontre conviviale au-delà de la qualité des mets préparés, loués par tous.

Du jeu de lancement "*Qui est qui ?*" qui a permis à quarante équipes de partir à la recherche d'un salarié-mystère à partir d'une énigme, au concours de présentation la plus originale de service, en passant par le jeu sportif "*La tête et les jambes*" l'après-midi, ce format restera gravé dans la mémoire de la Fondation comme un des événements les plus fédérateurs de l'année.

Forcément un tel succès donne envie de repartir vers une nouvelle édition en 2020 ; mais ça c'est une autre histoire !





Un hommage à Bruno Dubouloz fut rendu à l'ouverture du séminaire, en raison de sa disparition récente et en tant que père fondateur de l'association, par la lecture de témoignages sur fond de projection de photos.

Un grand moment d'émotion.

grand hall d'accueil du musée et devant 250 spectateur.rice.s ; un grand merci à eux pour s'être livrés ainsi devant leurs collègues et nous avoir fait partager leur inventivité incroyable : vidéos, chants accompagnés de guitare, sculpture...

Le concours de la présentation la plus originale du service

Sept services ont présenté leurs créations sur grand écran avec sono dans le

Les projections et prestations ont été stupéfiantes d'humour, de créativité, d'émotion ! Les votes furent serrés et l'ambiance survoltée !

Prix du public : Cap entreprise
 Prix du jury : le Chrs
 Coup de cœur du jury : Halte de nuit
 Mais bravo aussi à la Villa Marie-Ange, l'Aed, le service Migrants, l'épicerie solidaire Solid'Actes.
 Chacun repartit avec un ballotin de chocolats.



La pause déjeuner s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sous un soleil radieux, chacun pouvant apprécier la qualité du buffet dont des plats chauds ont renforcé le côté réception festive.



Le jeu "La tête et les jambes"

À 14 heures, sur la musique de Koh-Lanta, vingt équipes aux noms de boxe, alpinisme, football... se sont réparties dans le musée à l'assaut de vingt énigmes et défis sportifs pour tour à tour réaliser une pyramide humaine, déchiffrer des charades dissimulées dans le musée pour découvrir une action ou un service de la Fondation, jouer au golf, au tir à l'arc, à l'escrime... et gagner le maximum de points. Les gagnants ont été récompensés d'une coupe bien méritée après un



après-midi de courses et d'émulation où la gagne fut dans tous les esprits !

“ Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. Nous sommes fiers de travailler pour la Fondation de Nice ! ”

L'ÉQUIPE CAP ENTREPRISE DE NICE-EST



“ Bravo à tout le staff qui a organisé cet événement pour faire de ce premier séminaire de la Fondation de Nice une réussite ! ”

L'ÉQUIPE FLASH EMPLOI NICE

LA VILLA MARIE-ANGE

Internat pour adolescentes confiées au titre de la protection de l'enfance, la Villa Marie-Ange est située à l'ouest de Nice. Il accueille neuf jeunes filles de 14 à 18 ans, complété par des suivis dans quatre appartements à partir de 16 ans.

2018 – Les 10 ans de la Villa Marie-Ange

Cette célébration fut l'occasion de rassembler d'anciens membres de l'équipe et résidentes démontrant l'attachement des salarié.e.s comme des jeunes filles aujourd'hui adultes, à ce lieu de vie malgré les souvenirs douloureux qui ont accompagné leur placement.



2019 – Création d'une salle polyvalente

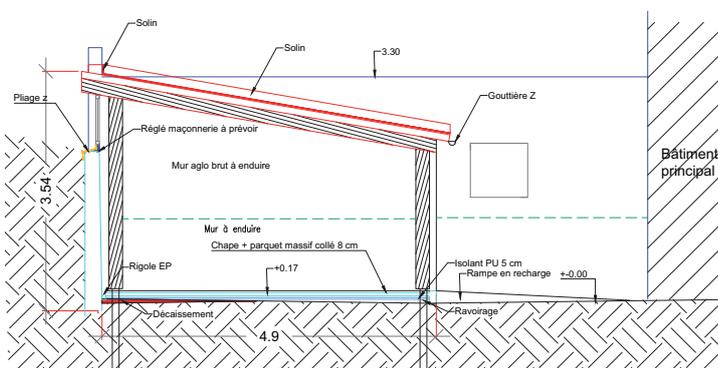
Les résidentes actuelles avec l'équipe éducative ont présenté un projet qui consiste à édifier une salle de danse et d'activités attenante au bâtiment principal.



L'association *Children & future* – qui organise chaque année la course *No Finish Line* – et partenaire de la Fondation a décidé de soutenir ce projet pour lequel nous avons obtenu

l'autorisation de travaux.

2019 sera donc l'année de l'aboutissement de ce projet. Félicitations !



Participation des jeunes filles de la Villa Marie-Ange et des salariées de la Fondation de Nice à la course "No Finish Line" à Nice 6/10 juin 2018



"No Finish Line" 2018 à Nice

LES RÉUSSITES / SPORT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, la pratique de diverses activités sportives, financée grâce aux fonds propres de la Fondation a permis de renforcer la cohésion entre les services, associant santé, sport et bien-être au travail.

C'est ainsi que des entraînements à la course à pied avec un coach et coordonnés par Patrick Favot, chef de service au Csapa, sont organisés deux fois par semaine aux stades Vauban et Charles-Ehrmann.

- En 2018, 255 salarié.e.s et personnes accompagnées ont participé à sept courses à pied, cinq sur 10 km et un marathon en relais et deux courses *No Finish Line* à Nice et Monaco.
- En juin 2018, deux équipes de six rameurs et rameuses ont affronté plusieurs autres équipes d'entreprises du département lors d'un défi-rame organisé au port du Cros-de-Cagnes. L'expérience fut enthousiasmante et sera renouvelée en 2019 avec quatre bateaux soit 24 rameurs et rameuses.
- Des cours de yoga sont aussi proposés entre midi et deux à Casa-Vecchia et à Paul-Montel.

Merci à la Fondation de permettre aux salarié.e.s de se retrouver y compris avec des personnes accompagnées sur des événements fédérateurs et dynamiques.



Course "No Finish Line" à Monaco
10/18 novembre 2018



Course "No Finish Line" à Nice
6/10 juin 2018

Qu'est-ce que la "No Finish Line" ?



Organisée par l'association *Children & Future*, la *No Finish Line* est une course sportive et caritative. Il s'agit d'un circuit balisé et sécurisé que les participants peuvent parcourir jour et nuit pendant plusieurs jours, autant de fois qu'ils le souhaitent, jusqu'à la fin de l'évènement.

Chaque kilomètre est converti en euro et l'argent récolté est destiné aux enfants défavorisés ou malades. En avril à Nice et en novembre à Monaco, l'objectif est de réunir le plus de coureurs ou marcheurs possibles pour récolter le maximum de fonds.

La dernière édition niçoise a rassemblé 4 000 participants et a permis de récolter 70 000 euros.

Rendez-vous du 16 au 24 novembre 2019 à Monaco !



Participation des salariés et salariées de la Fondation à la course "Courir pour une fleur" à Antibes – 14 octobre 2018



6^e Défi interentreprises et associations rame traditionnelle, organisé par l'Amicale San Peire au Cros-de-Cagnes – 24 juin 2018

RECRUTEMENTS / UNE ÉQUIPE DE DIRECTION RECOMPOSÉE

L'année 2018 aura participé à un renouvellement de la ligne hiérarchique de la Fondation. Le départ à la retraite de Michel Caratti, directeur du secteur accompagnement social et médico-social fin 2017 après toute une carrière au service de la Fondation et celui de Corine Bagi, directrice du patrimoine en octobre 2018 a recomposé l'équipe de direction. Ce rajeunissement des cadres de direction s'accompagne de nouvelles compétences, propices au développement et à la consolidation des actions de la Fondation au profit des plus démunis, afin de poursuivre l'œuvre entreprise par Bruno Dubouloz.

Jean-David Escanes

Directeur adjoint d'une association de protection de l'enfance, ancien formateur en travail social, Jean-David Escanes a rejoint la Fondation en janvier 2018 suivi en décembre 2018 par Carole Famelart



“ Nous, nous ne faisons que passer. La Fondation et son projet vont perdurer. Cela permet de se situer et rend humble.

Carole Famelart

Ancienne responsable juridique de l'Office HLM de Saint-Brieuc sur le poste de directrice de l'immobilier.



“ ...impressionnée par la diversité des actions menées, la motivation et l'implication des collègues pour défendre les valeurs incarnées par la Fondation.

CRÉATION / PLATEFORME EMPLOI INTER-SERVICES L'EMPLOI D'ABORD

La Fondation a toujours considéré que *“personne n'est inemployable”*. Cette maxime de notre partenaire Transfer, à l'origine de la méthode IOD (*Intervention sur l'offre et la demande*) est le fer de lance de Cap Entreprise depuis sa création en 1996 et a démontré par ses résultats, son efficacité.

À l'image des politiques du *“logement d'abord”*, c'est depuis plus de 20 ans que la Fondation met en pratique *“l'emploi d'abord”* avec conviction.

Il est possible de mettre en relation directe un employeur et un demandeur d'emploi non expérimenté, ni diplômé, sur un poste de travail de premier niveau de qualification, avec un tutorat adapté et soutenu au démarrage.

- Mise en place d'actions en faveur de l'emploi
- Rencontres sur les forums et autres manifestations



C'est donc tout naturellement que la Fondation a répondu à un appel à projet de l'Ansa* (*Agence nouvelle des solidarités actives*) afin d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes hébergées en Chrs, à l'encontre du présupposé selon lequel les publics en situation de précarité ne sont pas encore prêts à travailler en raison de leurs problématiques sociales.



En juin 2018, l'expérimentation a été mise en place par l'intermédiaire d'une plateforme emploi qui propose un accompagnement global (social et emploi) avec des actions transversales pour toutes les personnes hébergées au Chrs et les personnes accueillies à l'Aava (*atelier d'adaptation à la vie active*)... Cet accompagnement accessible et souple est **centré sur la personne et sur ses potentialités** ; il insiste sur la mise en situation de travail immédiate en mobilisant les actions existantes au sein de la Fondation, notre réseau d'entreprises partenaires et le droit commun.

Bilan à six mois : sur les 24 personnes accueillies, 8 personnes ont démarré un emploi et 4 sont toujours en poste, 2 personnes sont en formation, et plusieurs d'entre elles ont réalisé une immersion en entreprise.

Cette expérimentation transversale aux secteurs de la Fondation porte déjà ses fruits et va se poursuivre en s'intensifiant en 2019 avec le renfort d'un autre conseiller en insertion professionnelle. Une participation à l'initiative de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) à l'essaiage du modèle *“l'emploi d'abord”* pourra en être le support.

*Reconnue d'intérêt général, areligieuse et apolitique, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif qui agit dans la lutte contre la pauvreté

et pour l'inclusion. À cette fin, elle participe pleinement depuis plus de dix ans au déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociale. Les valeurs de l'association – qui se

déploient dans les projets et le fonctionnement interne – constituent une source de réflexion permanente.

Bilan à 6 mois

24 personnes accueillies

8 personnes ont démarré un emploi

2 personnes sont en formation

LA HALTE DE NUIT BRUNO DUBOULOZ

Les travailleurs-pairs à la Halte de nuit

Le travail-pair est une des priorités d'action du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme sur la période 2018-2022. Il a fait ses preuves en Amérique du Nord depuis plusieurs années.

Il s'agit de reconnaître les savoirs liés à l'expérience d'anciens Sdf, usagers de drogues, au sein des structures et des équipes d'accompagnement.

Cette modalité d'accompagnement innovante intervient en complémentarité des travailleurs sociaux.

Confronté par le passé aux mêmes difficultés, le travailleur-pair peut soutenir – différemment, au quotidien, des personnes sans-abri. Il coconstruit l'accompagnement avec la personne en partant de son vécu.

Cette nouvelle pratique basée sur l'aller-vers, permet de mieux diagnostiquer les problèmes des personnes à la rue et de mobiliser des solutions innovantes, issues d'expériences vécues pour aider le retour à l'autonomie, sans parler de l'espoir d'une vie meilleure et stabilisée que renvoie le travailleur-pair.

C'est pourquoi, la Fondation a recruté trois travailleurs-pairs à la Halte de nuit depuis octobre 2018 (deux agents d'accueil et un surveillant de nuit). Ces salariés, ayant vécu des expériences de vie similaires aux personnes hébergées, sont titulaires de contrats à durée déterminée.

La Fondation doit désormais apprendre à coordonner tous les intervenants sociaux : professionnels, pair-aidants, bénévoles afin d'accompagner les changements culturels à l'œuvre dans le travail social tout en réfléchissant à la formation et à la sécurisation de ces nouveaux métiers.

L'expansion de la Halte de nuit

La Halte de la nuit s'est agrandie lors de son ouverture en octobre 2018. Elle accueille désormais jusqu'en juin 2019 – 40 hommes et 17 femmes, sans domicile, soit 10 places de plus sur deux espaces distincts.

Cette année, l'équipe de la Halte de nuit a souhaité aménager un véritable accueil de jour pour les femmes, souvent invisibles mais pourtant si nombreuses à souffrir du regard des autres dans leur isolement face à la grande précarité. Dès 17 heures, elles sont accueillies et peuvent accéder à un atelier esthétique, un espace de lecture, un salon télé pour leur offrir un temps de répit.

Toutes les personnes mises à l'abri ont également accès au WiFi et à des ordinateurs en accès supervisé. Des bénévoles, toujours plus nombreux, (esthéticienne, infirmière...) complètent les interventions de l'équipe ainsi qu'un travailleur-pair qui témoigne, dans son activité d'agent d'accueil, de son savoir lié à son vécu.



Avec la disparition de Bruno Dubouloz en 2018, un des membres fondateurs de l'association du Patronage Saint-Pierre Actes et ancien directeur général, et sur proposition de Walid Dridi, coordinateur, la Halte de nuit portera désormais son nom en hommage à ses années de dévouement au service des publics les plus démunis.

CONSUM'ACTEURS À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE SOLID'ACTES

La Fondation de Nice a créé l'épicerie solidaire Solid'Actes en 2015, dans le but de soutenir les publics accompagnés sur le plan alimentaire mais aussi, pour s'inscrire dans un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire. Solid'Actes fonctionne sans subventions publiques, grâce à la mise à disposition d'un local appartenant à la Fondation et à la contribution de tous les services à la fonction de coordination.



Journée plantation au jardin potager à la Maison de l'enfance



Atelier de loisir créatif, confection de gâteaux

Des bénévoles et des volontaires en service civique complètent l'équipe de l'épicerie ouverte au public deux demi-journées par semaine.

Les bénéficiaires sont tous issus des services de la Fondation et depuis peu du quartier, en raison de leur faible niveau de vie, de difficultés d'insertion dues à une situation d'isolement (rupture familiale, carences éducatives...), de problématiques de santé importantes (addictions, maladies chroniques...). Afin de développer leur pouvoir d'agir et les faire sortir d'une posture d'attente et de simple consommateur, nous avons décidé de nous appuyer sur le concept de **consom'acteur**.

Désormais, on ne peut se servir à l'épicerie que si l'on participe à son fonctionnement sur des postes aussi divers qu'aller chercher les denrées à la Banque alimentaire en conduisant le camion, les décharger et les ranger, étiqueter les produits, faire l'entretien du local ou proposer une activité solidaire – aide aux devoirs, conversation française, ateliers loisirs créatifs...

Avec ce modèle, non seulement l'épicerie peut plus facilement fonctionner mais la contribution à l'effort collectif des bénéficiaires finaux participe à une dynamique d'ensemble où salariés, bénévoles, usagers sont sur un pied d'égalité.



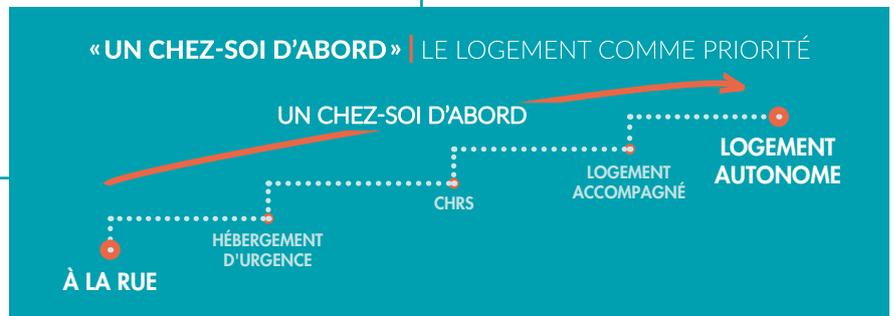
EXPÉRIMENTATION / UN CHEZ-SOI D'ABORD SE RÉTABLIR PAR LE LOGEMENT

La Fondation de Nice, l'association Isatis, le centre hospitalier Sainte-Marie ambitionnent de créer un groupement de coopération sociale et médico-sociale pour répondre en 2019 à l'appel à projets "Un chez-soi d'abord".



Ce dispositif vise à loger et accompagner cent personnes, cumulant errance et maladie mentale, à partir du concept du rétablissement* qui a donné d'excellents résultats en termes de stabilisation de ce public sur six années d'expérimentation à Lille, Marseille, Paris et Toulouse.

En vue de se roder à ces nouvelles approches à envisager en commun, les trois acteurs ont décidé en novembre 2018 de lancer une expérimentation pour loger et accompagner trois personnes, en mobilisant des moyens existants. Chaque structure a sollicité des salariés volontaires pour constituer une équipe mobile qui se déplace dans les logements : un infirmier et un éducateur spécialisé avec des compétences dans les addictions, un chargé de mission hébergement pour capter des logements, une maîtresse de maison avec des compétences dans l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques, une infirmière psychiatrique...



Les trois personnes ont été identifiées par l'équipe mobile psychiatrie précarité du Chu de Nice et notre Csapa/Caarud. L'équipe assure un accompagnement et des visites à domicile à raison d'un après-midi par semaine. Des rendez-vous supplémentaires ont pu être mis en place en cas de besoin urgent, notamment pour faire de la médiation avec le voisinage ou pour accompagner les locataires à des rendez-vous.

Les premiers constats

- Une plus grande liberté d'agir avec les personnes, pas d'échec
- La multi-référence : chaque professionnel est engagé par son métier mais aussi par ce qu'il est, il concourt à un travail d'équipe où chacun compte à égalité
- Le dispositif s'adapte aux personnes et pas l'inverse
- Pas de ré-hospitalisation des trois personnes, stabilisation dans les logements

Certaines personnes ont exprimé une forme de culpabilité d'avoir un toit par rapport aux "copains de la rue". D'autres sont retournés à la Halte de nuit à cause de la solitude.

Cette expérimentation se poursuit et nous permettra de définir les meilleures conditions de fonctionnement du groupement à sa création en 2019.

*Qu'est ce que le "rétablissement" ?

Le "rétablissement" est un concept anglo-saxon qui trouve son origine dans des mouvements d'usagers des années 1980 et 1990, qui prônaient la reprise du pouvoir d'agir (empowerment) et la défense des droits. Il désigne un cheminement personnel de la personne pour se réapproprier sa vie et se réinsérer dans la société. Pour les soignants, ce modèle suppose un accompagnement sur le long terme et axé dès le début vers l'autonomie de la personne.

REDYNAMISATION SENIORS – UNE ACTION POUR FAVORISER LEUR RETOUR À L'EMPLOI

À la demande du conseil départemental des Alpes-Maritimes, nous accompagnons depuis le début de l'année 2018, une cinquantaine d'allocataires du Rsa de plus de 50 ans, domiciliés à l'ouest du département (Antibes, Cannes, Grasse).

Cette expérimentation part du postulat que ce public dispose d'une expérience de travail. Nous proposons donc une action qui part de leur savoir-faire, pour leur redonner confiance.



Des entretiens individuels et des accompagnements collectifs sont proposés par un conseiller en insertion professionnelle, basé au sein de nos locaux de Cannes rassemblant Cap Entreprise, Flash Emploi, l'action Appui intensif emploi, un partenariat avec le Plie du pays de Lérins.

L'implantation au cœur de cette plateforme, **mutualisant diverses actions en faveur de la reprise d'emploi**, est propice à engager une dynamique par le partage d'offres d'emploi du territoire, de divers ateliers sur les métiers, la candidature en ligne...

La durée d'accompagnement est de six mois pouvant être renouvelée trois mois. La démarche d'accompagnement à l'emploi prévoit des objectifs à court terme, définis dès le démarrage et sans cesse retravaillés.

Il s'agit de permettre à chacun de prendre conscience de ses qualités, compétences et potentialités parfois mises à mal par le marché du travail.

Des espaces de travail collaboratifs sur la recherche d'emploi alternent avec des accompagnements physiques à la prospection d'offres d'emploi, la mise à jour des CV et lettres de motivation, la mise en commun de réseaux et pistes d'emploi.

En 2018, trente-sept personnes ont été suivies, six d'entre elles ont retrouvé un emploi et deux ont créé leur entreprise.

Au regard du flux d'orientation, il a été jugé que l'action répond à un besoin sur le territoire.

L'expérimentation a été reconduite pour un an afin d'en évaluer l'efficacité.

NOUVEAUX LOCAUX NOUVEAU DÉPART POUR LE CAARUD

Notre centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques – Caarud – pour les usagers de drogues a élu domicile depuis septembre 2018 dans de nouveaux locaux situés à l'est de Nice. Enfin !

Après plusieurs années sans local fixe, qui ne nous permettait plus de réaliser l'intégralité de nos missions dans de bonnes conditions (accueil physique dans un lieu permettant de prendre une douche, se poser, avoir un entretien et des soins avec un infirmier...), le Caarud prend un nouveau départ en aménageant un espace ouvert et chaleureux favorisant l'accueil des publics avec leurs chiens.

L'occasion de redéfinir un **nouveau projet** avec des plages d'ouverture au public réduites et privilégiant les maraudes, l'aller-vers les lieux de consommations dans la ville pour distribuer du matériel stérile...

Perspectives 2019

De plus, le Caarud et le Csapa – *centre de soins et d'accompagnement à la prévention des addictions*, sont engagés dans une réflexion d'ensemble pour créer une plateforme de services en addictologie dans le but d'améliorer le service rendu aux usagers et l'adéquation entre les moyens et les besoins.

Il s'agit de sortir du "*clivage*" entre le soin et la réduction des risques pour renforcer la notion de parcours ou de trajectoire de soins. Une double dynamique s'engage pour les années à venir au service de publics vulnérables encore très stigmatisés.



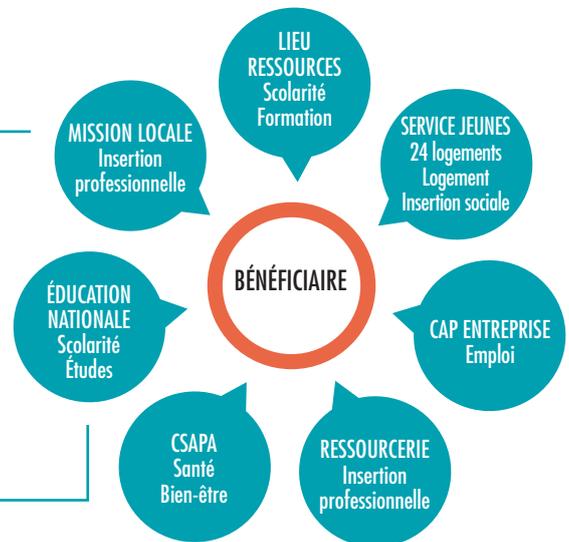
ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

PLATEFORME DE SERVICES JEUNES

La plateforme de services jeunes propose aux jeunes de 16 à 25 ans, en rupture sociale, un accompagnement global avec une possibilité d'hébergement temporaire.

Elle offre une coordination de parcours et de projets et "fait du sur mesure". Elle décloisonne les prises en charge éducative et sociale, les combine pour accentuer l'autonomie et l'insertion professionnelle de ces jeunes.

Elle contribue à lutter contre les "sorties sèches" de l'aide sociale à l'enfance à l'issue des contrats jeunes majeurs.



Constats et chiffres-clés relatifs* aux jeunes de 16 à 25 ans

Le constat est sans appel : un quart des personnes à la rue sont d'anciens jeunes de l'aide sociale à l'enfance. Les jeunes de 16 à 25 ans font face à un taux de chômage supérieur à la moyenne : 20,8% contre 9,1% au deuxième trimestre 2018.

Ce taux est près du double dans les quartiers politique de la ville (Qpv) : 35,8% au 1^{er} janvier 2018.

Dans son rapport 2017 sur l'insertion professionnelle des jeunes, **France Stratégie** estime que près d'un million de jeunes ne sont ni diplômés, ni étudiants, ni en emploi, ni en formation (NEET**) et que près d'un jeune sur trois dans les Qpv est NEET.

La **direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques** (Dares) estime qu'en mars 2018 entre 230 000 et 330 000 jeunes dits NEETs sont invisibles et non accompagnés par le service public de l'emploi.

C'est pourquoi la Fondation a souhaité renforcer les moyens de la Plateforme de services jeunes qui a pris la suite d'Actes jeunes et a été transférée début 2018 au sein du secteur Enfance-Jeunesse-Familles. Une assistante sociale et une conseillère en insertion professionnelle accompagnent les jeunes à partir d'une vision croisée.

Une étude commandée à l'**Adrap** – association de recherche et d'action psychosociologique – sur la trajectoire de trente jeunes confirme :

- Que ce public cumule de nombreuses vulnérabilités : pauvreté, rupture familiale, prison, expérience de la rue, dépression...
- Que cette action vise à la fois plusieurs objectifs ambitieux qu'elle coordonne à partir d'un seul guichet
- Que l'accompagnement réactif apporte des réponses précises, globales : un toit, un emploi...

Et demain ?

La plateforme cherche à qualifier les coûts évités par son accompagnement global et à augmenter le nombre de jeunes suivis. Une étude de faisabilité préalable à un contrat à impact social est en cours.

En attendant et grâce à la Métropole Nice Côte d'Azur et à la direction départementale de la cohésion sociale, en 2019, la plateforme de services jeunes dispose de 10 logements supplémentaires pour enrichir ses interventions, soit 24 logements au total.

Mais quels sont les résultats ?

75 jeunes accompagnés par la plateforme en 2018

50% des jeunes ont retrouvé un emploi ou repris des études

Plus de **60%** des jeunes sont stabilisés dans un logement



DDCS



* Données nationales

** Jeunes NEET – Not in Employment, Education or Training. Ni en emploi, ni scolarisés, ni en stage

DÉVELOPPEMENT MAJEUR DE L'ANNÉE 2018

EXTENSION DE FLASH EMPLOI

Janvier 2016 voit la création du service Flash Emploi, suite à la demande du conseil départemental des Alpes-Maritimes.

- Sa mission : un accompagnement spécifique des nouveaux entrants sur le dispositif Rsa.
- Son objectif : le retour à l'emploi le plus rapide possible. En effet, l'expérience montre que plus le bénéficiaire reste longtemps éloigné de l'activité professionnelle, plus son retour à l'emploi est compliqué. C'est pourquoi l'instruction du dossier au Rsa et l'orientation effectuée par le centre d'orientation Rsa (Corsa) vers Flash Emploi sont simultanées.
- Durée de l'accompagnement : trois mois, non renouvelable.

“ Les propositions faites en direction de l'emploi, visites d'entreprises, formations et entretiens m'ont boosté... tout seul, je n'y serais jamais arrivé !

UN BÉNÉFICIAIRE DE FLASH EMPLOI

Lors de leur intégration à Flash Emploi, les **bénéficiaires aux profils divers** sont accueillis par un ou une conseillère en insertion professionnelle qui établit un contrat d'engagement réciproque. Il définit le projet professionnel et oriente la recherche d'emploi en tenant compte de la

situation de la personne. Chaque bénéficiaire s'engage à assister à un entretien hebdomadaire collectif ou individuel. Il est encouragé à devenir "acteur" de sa recherche d'emploi.

Les résultats

25% trouvent un emploi dans les 3 mois

60% sortent du dispositif Rsa dans les 6 mois

Les chiffres significatifs de Flash Emploi

En 2016		
8 salariés	2 sites : Nice et Cannes	800 personnes accompagnées
En 2017		
17 salariés	3 sites : Nice, Cannes Saint-Laurent-du-Var	2 000 personnes accompagnées
En 2018		
34 salariés	4 sites : Nice, Cannes Saint-Laurent-du-Var	4 000 personnes accompagnées

Le co-emploi : une dynamique collective au service de l'emploi

Depuis sa création en 2016, Flash Emploi organise régulièrement des semaines de co-emploi sur les sites de Saint-Laurent du Var, Cannes et Nice.

• Qu'est ce qu'un co-emploi ?

Il s'agit de proposer des actions collectives (ateliers, rencontres, *co-working*...) autour de l'emploi qui rassemblent les bénéficiaires du Rsa, les conseiller.ère.s en insertion professionnelle de Flash Emploi, les partenaires emploi, insertion, formation du territoire. Sur une semaine, sont organisés sur un format d'une heure :

- Des rencontres avec des entreprises qui présentent un secteur, un métier et recrutent, des acteurs associatifs qui présentent un chantier d'insertion
- Des ateliers animés par des salarié.e.s de Flash Emploi mais aussi par les allocataires du Rsa ("les bons clics" / initiation au numérique, le b.a.-ba du CV...)
- Des partages d'expérience, des cafés-débats sur des recherches d'emplois réussies, des réseaux à exploiter

• Objectifs

- Développer le pouvoir d'agir des bénéficiaires du Rsa en les faisant animer ou coanimer des ateliers afin de mettre en avant leurs compétences
- Faire évoluer nos représentations et les stéréotypes liés à la recherche d'emploi entre les employeurs et les demandeurs d'emploi
- Diffuser les "trucs et astuces" de chacun au profit de l'autre, partager les réussites, les réseaux, avoir une meilleure connaissance des opportunités d'emploi locales

• Exemple du co-emploi de Saint-Laurent-du-Var, du 5 au 15 février 2018

- Huit ateliers ("*pitch* : se présenter en 3 minutes", gestion du stress, information sur les modes de garde...)
- Seize rencontres de partenaires (Adecco, Suez Rebond, Apec, Cfa...)

Témoignages des bénéficiaires du Rsa de Flash Emploi au co-emploi

- Ils ont apprécié les temps d'échanges, ils ont élargi leurs réseaux, ils connaissent mieux d'autres métiers.
- Le côté "évènement" les a attirés et leur a permis de sortir du cadre de l'entretien individuel. Ils ont apprécié l'approche en groupe et le fait d'avoir plusieurs choix d'ateliers dans la semaine et de rencontres employeurs.
- Certains auraient souhaité que les ateliers soient effectués en plusieurs fois sur les 15 jours. Le but serait d'avoir le temps de s'exercer et revenir à nouveau en atelier, voir les améliorations
- Ils ont demandé plus de jeux de rôle, de simulation d'entretiens d'embauche.
- Bilan positif également sur la prise de parole en public.
- De manière générale, ils ont apprécié la dimension de groupe, de pouvoir échanger avec d'autres bénéficiaires, ils déclarent se sentir "*moins seuls*".

En juin 2019 : premier co-emploi départemental au Fort Carré à Antibes

Dress-code de la journée "casser les codes" : jean et tee-shirt. La journée se clôturera par un moment ludique et convivial entre participants.

ÉVALUATION 360° / UNE NOUVELLE IDENTITÉ MANAGÉRIALE

Nous nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une vaste réforme visant à repenser la relation managériale dans la Fondation pour la rendre plus horizontale et fonctionner davantage en mode projet.
L'objectif : considérer davantage nos collaborateurs comme des ressources et être plus créatif.

Après avoir interrogé les équipes sur les valeurs qui selon elles devaient caractériser la relation au travail, nous avons élaboré et approuvé une charte définissant cinq grands principes : équité, solidarité, respect, innovation et sens des responsabilités.



CHARTRE DE LA RELATION AU TRAVAIL
 Cette charte a vocation à réaffirmer les fondamentaux de la relation managériale au sein de notre Fondation et optimiser l'accompagnement des publics.

Respect

Le respect, c'est reconnaître et respecter l'autre dans toute sa singularité.

- Échanger avec courtoisie, franchise et transparence
- Avoir une posture de disponibilité et d'écoute

Innovation

L'innovation, c'est développer la créativité, solliciter au sein de nos services et promouvoir l'expérimentation.

- Encourager la créativité
- Faire preuve d'adaptabilité
- Favoriser l'investissement et la prise d'initiative

Solidarité

La solidarité, c'est porter collectivement d'autres et à l'aide pour le succès.

- Travailler avec une détermination de service et favoriser l'entraide
- Préférer le collectif au projet
- Préserver une relation de proximité
- Maintenir la courtoisie

Equité

L'équité, c'est un traitement juste et égalitaire.

- Favoriser l'expansion et l'équilibre dans l'ensemble de l'équipe
- Assurer l'équité professionnelle et personnelle
- Assurer la transparence et valider le travail accompli

Sens des responsabilités

Avoir le sens des responsabilités, c'est prendre des décisions, les assumer et être garant de leur application.

- Définir, assumer et porter le projet
- Prendre et respecter les engagements
- Prendre conscience des effets de nos actions
- Assurer la transparence et l'équilibre

Qualité de la relation
 COMMUNICATION • BIENVILLANCE • PARTICIPATION • ÉPANOUISSMENT

FONDATION DE NICE
 Fondation de la Ville de Nice
 Siège social - Caso Vecchio
 8, avenue Urbain-Bossio | 06300 Nice

*Cette charte est le fruit du travail collectif des salariés de la Fondation de Nice réalisé en février 2018

Afin de les incarner et passer à la mise en pratique, nous avons commencé par une formation des cadres sur le développement du pouvoir d'agir. Elle fut suivie d'entretiens à 360° des directeurs réalisés par l'organisme lyonnais *Entreprises & Talents*. Cette modalité d'évaluation vise à faire évaluer les comportements d'un manager par son N+1, mais aussi ses pairs, ses collaborateurs, ses partenaires, ses fournisseurs et ainsi permettre d'avoir une vision globale de ses compétences et axes de progrès pour définir un plan de développement.



Restitution en 2019 et extension à tous les cadres et aux équipes éducatives et sociales qui seront évaluées également par les personnes accompagnées.

DE NOUVEAUX MODES D'INTERVENTION SOCIALE ET D'ORGANISATION DU TRAVAIL

En septembre 2018, les équipes du centre de pré-orientation, du centre d'hébergement et de réinsertion sociale, du service Migrants et de la direction du secteur Accompagnement social et médico-social ont investi notre nouvel immeuble de cinq étages situé au 1 boulevard Paul-Montel à Nice soit près de soixante salariés et salariées.

Implanté devant la récente ligne du tramway, au cœur d'un quartier embelli et en plein renouveau à l'ouest de Nice, ce regroupement de nos équipes permet d'aborder de nouveaux modes de fonctionnement. Éloignés des appartements où sont accompagnés les publics du centre d'hébergement et de réinsertion sociale et du service Migrants, une expérimentation a été engagée sur les horaires variables et le télétravail.



Le développement de "*l'aller-vers*" qui consiste à se déplacer davantage dans les logements ou les lieux publics pour s'ouvrir plus à la personne, dans son milieu de vie, libère plus les espaces et ouvre la réflexion à des bureaux partagés. Un espace de *coworking* a été conçu. En outre, les travailleurs sociaux disposent d'outils numériques pour fonctionner sur des bureaux nomades. Ces nouveaux usages accompagnent l'évolution des pratiques sociales entre souplesse et technicité.

Les équipes qui partagent également désormais des espaces communs de restauration se rencontrent davantage inter-services et ont pris l'initiative de créer un chœur et partagent également des cours de yoga.



LA CELLULE VERTE

LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Dans le but de donner corps à une orientation de la Fondation désireuse de mieux contribuer à la préservation de l'environnement, accentuer au sein des équipes et auprès des personnes accompagnées des comportements de consommateurs plus éco-responsables, la cellule verte a été créée en 2018.



Son rôle est de questionner les actions quotidiennes des salarié.e.s comme des personnes accompagnées, pour modifier leurs pratiques afin qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.

La **cellule verte** est composée de neuf membres qui se réunissent tous les mois afin de mettre en commun leurs recherches et de proposer des actions pour amener les services à faire évoluer leurs comportements. Elle est pilotée par Nicolas Braye, chef de service de la ressourcerie. D'avril à mai 2018, grâce au stage d'Alexia Canale, étudiante en Master ingénierie et gestion des projets environnementaux à l'université de Montpellier, nous avons réalisé un état des lieux de nos pratiques afin de définir un plan d'action pour réduire notre impact.

Les trois priorités 2019 du plan d'action suivi par la cellule verte

- La fin du plastique à usage unique
- Le tri sélectif sur tous les sites
- Le recyclage des consommables d'impression

En parallèle, la Maison de l'enfance de La Trinité a installé un composteur avec l'entreprise Apis Mellifera, dans le but de récupérer tous les déchets de la cuisine collective et des repas afin de les valoriser. Ainsi les enfants et leurs éducateurs collectent et alimentent tous les jours le composteur dans le but de réduire la production de déchets et bénéficier d'un engrais de qualité pour le futur jardin potager. Ces actions pédagogiques contribuent à mettre en place des pratiques simples et efficaces, qui certes vont modifier les habitudes mais sont indispensables pour participer à un effort collectif de respect de notre environnement.



NOUVELLE COOPÉRATION / SOMFY MÉCÈNE DE COMPÉTENCES D'UN JOUR

En septembre 2018, un chantier un peu particulier s'est déroulé au sein des appartements de coordination thérapeutique de la Fondation.

La société Somfy* spécialisée dans les volets roulants automatisés est intervenue le temps d'une journée solidaire, pour rénover les appartements des résidents et les parties communes.

La cinquantaine de salariés de Somfy, de bonne volonté, s'est mis au service de la Fondation pour lessiver les enduits, repeindre les murs avec nos résidents.

Cette rencontre improbable a été rendue possible grâce au partenariat de notre coordonnatrice de la cellule projets, Géraldine Cardona, avec le fonds de dotation **Les Petites Pierres**** qui lutte contre le mal-logement et a permis de créer ce lien.

L'organisation de l'intervention des cinquante-quatre salariés dans onze petits appartements était extrêmement bien préparée, avec des fiches travaux, des équipes préconstituées, des matériaux achetés et s'est déroulée avec à la fois beaucoup de professionnalisme et de bonne humeur.

Les résidents ont pu en outre s'exprimer artistiquement et ont aujourd'hui des espaces de vie embellis.

Outre la performance technique, le service a particulièrement apprécié la rencontre qui fut très chaleureuse. Bravo à Somfy et encore merci !



*Somfy – Créé en 1969, Somfy est un groupe français originaire de Haute-Savoie, né à Cluses au cœur de la vallée de l'Arve, haut lieu du décollage. Tout en restant fidèle à ses valeurs, Somfy est aujourd'hui présent dans plus de soixante pays et est devenu leader mondial de l'automatisation des ouvertures et fermetures de la maison et du bâtiment avec plus de cent millions de moteurs vendus dans le monde.

**Les Petites Pierres – La Fondation Somfy est à l'initiative de la plateforme Les Petites Pierres, créée en novembre 2013. En mettant cet outil moderne à disposition des associations, Les Petites Pierres mobilise la puissance du crowdfunding pour initier un élan de générosité ouvert à tous dans le domaine de l'habitat, valoriser l'action des associations et fédérer des communautés de donateurs. Au-delà de la gestion opérationnelle de la plateforme, les membres des Petites Pierres soutiennent, également, financièrement les projets, en abondant les dons des internautes. Une plateforme pour les associations, les fondations, les Ong... Pour les donateurs engagés et solidaires. Pour les entreprises qui souhaitent s'engager avec Les Petites Pierres pour soutenir des projets solidaires. Pour offrir un habitat décent au plus grand nombre en France.

ARRÊTÉS AU 31/12/2018 / BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS 2018

Les subventions d'exploitation 2018 sont en légère augmentation (+4%) et les produits de la tarification (financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux – Essms) sont stables. Finalement, les produits d'exploitation pour un montant de 21 844 828 € restent au même niveau qu'en 2017 (+0,45%).

Les dépenses d'exploitation sont en hausse (+2,8%). Ainsi on remarque une augmentation des dépenses liées à l'activité (achats, locations, prestations) de 4%, et les salaires de 3% (13,7 millions d'euros). Les investissements réalisés (travaux et achats immobiliers) ont eu pour conséquence l'accroissement des dotations aux amortissements et aux provisions (+17%). La progression des charges financières à hauteur de 62 748 € correspond aux remboursements des intérêts des emprunts.

Le compte de résultat 2018 consolidé de la Fondation fait apparaître un déficit 101 970 €. Ce résultat correspond d'une part, à un total excédentaire de 151 724 € pour les établissements soumis à la réglementation du Code de l'action sociale et des familles et dont l'affectation reste sous contrôle du tiers financeur – direction départementale de la cohésion sociale (Ddcs), agence régionale de santé ou conseil départemental des Alpes-Maritimes (Cd 06).

Dans le cadre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, conclus avec la Ddcs pour le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (jusqu'en 2019) et le Cd 06 pour le secteur Enfance-Jeunesse-Familles (jusqu'en 2022), les réserves de compensation permettront d'envisager la continuité des actions et la réalisation de nos projets sur plusieurs exercices. D'autre part, pour les autres services et actions financés par des subventions ou des prestations, l'excédent cumulé s'élève à 180 645 €. Pour les services ayant généré des déficits, ceux-ci seront compensés par des reports à nouveaux créiteurs. Pour les autres services, les excédents seront proposés en affectation en report à nouveau et consacrés à la continuité des actions. À noter que l'excédent concernant l'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile pérenne et non pérenne sera entièrement repris par la Ddcs pour le financement de l'action en 2019. Enfin, la gestion des fonds propres fait apparaître cette année un déficit de 434 339 € lié à une augmentation conjoncturelle des dépenses prises en charge (salaires et participation). L'acquisition fin 2017 d'un immeuble au 1 boulevard Paul-Montel à Nice, impacte les comptes 2018 de la Fondation pour un montant de 4 523 K€ dont 630 K€ de travaux et un emprunt de 3 millions d'euros.

TABLEAU DES RÉSULTATS

PÉRIODE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018 – ÉDITION DU 05/06/2019

		Résultats après écritures fonds dédiés	
		Débiteur	Créditeur
A) RESULTATS PRODUITS DE TARIFICATION			
	Siège social	51 360,31	
	Secteur 1 – CSAPA		2 121,34
	Secteur 1 – ACT	39 254,58	
	Secteur 1 – CAARUD		94 269,07
	Secteur 1 – CHRS (hors AAVA)	97 632,29	
	Secteur 1 – CADA		132 607,03
	Secteur 2 – Centre de préorientation		214,17
	Secteur 3 - Pôle hébergement adolescents Guitare/VMA	56 787,99	
	Secteur 3 - Pôle hébergement enfance MET/PAD/LR		101 936,59
	Secteur 3 – A E D		52 278,45
	<i>Sous total</i>	245 035,17	383 426,65
B) RESULTATS PRODUITS DE SUBVENTIONS OU DE PRESTATIONS			
	Epicerie solidaire	3 388,71	
	Secteur 1 – Halte de nuit		54 052,54
	Secteur 1 – SDF RSA		24 914,66
	Secteur 1 – ASLL		18 398,39
	Secteur 1 – HUDA	254 452,17	
	Secteur 1 – HUDAP		367 047,66
	Secteur 1 – AT-SA		8 169,84
	Secteur 1 – REPRISES	10 678,42	
	Secteur 1 – AVDL	11 313,19	
	Secteur 2 - Actes Ressources	8 050,33	
	Secteur 2 – Auto-école	1 207,09	
	Secteur 2 – PLIE Lerins	3 364,86	
	Secteur 2 – Cap Entreprise	14 233,38	
	Secteur 2 – Flash		22 755,13
	Secteur 2 – AIE	2 770,02	
	Secteur 2 – S. Développement	6 058,69	
	Secteur 2 – Action Séniors	1 401,46	
	Secteur 3 – Pélican	13 662,03	
	Secteur 3 – Parentalité		3 123,84
	Secteur 3 – Plateforme de services jeunes		26 096,03
	<i>Sous total</i>	330 580,35	524 558,09
	TOTAL N°1	575 615,52	907 984,74
FONDATION GESTION PROPRE			
		434 338,82	
	TOTAL N°2	434 338,82	0,00
	TOTAL Général	1 009 954,34	907 984,74
TOTAL GÉNÉRAL SOLDE		101 969,60	

BILAN ACTIF

PÉRIODE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018 – ÉDITION DU 05/06/2019

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	114 441	114 441		
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	7 425	7 389	36	426
Fonds commercial (1)				
Autres	55 068	55 068		9 176
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 713 089		2 713 089	2 277 776
Constructions	22 422 579	9 365 640	13 056 939	8 690 059
Installations techniques, matériel et outillage industriel	538 042	434 206	103 836	75 148
Autres	1 291 910	840 628	451 282	375 620
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				3 893 573
Avances et acomptes	18 956		18 956	25 362
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations	721 277		721 277	58 541
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	128 199		128 199	116 679
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	28 010 986	10 817 372	17 193 614	15 522 361
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagés et comptes rattachés	120 665		120 665	69 214
Autres créances	2 047 524		2 047 524	2 576 833
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	3 851 051		3 851 051	4 632 255
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	24 105		24 105	32 447
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	6 043 345		6 043 345	7 310 750
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	34 054 331	10 817 372	23 236 959	22 833 111
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	2 132 662

BILAN PASSIF

PÉRIODE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018 – ÉDITION DU 05/06/2019

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017	
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatif sans droit de reprise	3 594 162	3 571 956	
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	5 805 049	5 805 049	
Réserves	2 037 380	1 903 987	
Report à nouveau sur gestion propre	(763 942)	(761 821)	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(101 970)	551 578	
Autres fonds associatifs			
Fonds associatif avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	3 214 549	2 773 183	
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées	1 467 595	1 479 509	
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	15 252 824	15 323 440	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	30 000	70 000	
Provisions pour charges	446 123	396 793	
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	476 123	466 793	
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement	140 960	365 435	
Sur autres ressources			
TOTAL III FONDS DEDIES	140 960	365 435	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 534 493	3 734 166	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 479	6 699	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642 936	573 189	
Dettes fiscales et sociales	3 102 665	2 298 753	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 832	2 972	
Autres dettes	49 647	41 191	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)		20 473	
TOTAL IV DETTES	7 367 051	6 677 443	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	23 236 959	22 833 111	
(1) A plus d'un an	3 338 069	A moins d'un an	4 028 982

COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE

PÉRIODE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018 – ÉDITION DU 05/06/2019

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	807 466	798 793
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	807 466	798 793
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits de la tarification	12 318 704	12 278 334
- Subventions d'exploitation	7 620 583	7 284 042
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	112 352	26 576
- Cotisations		
- Autres produits	985 723	1 354 697
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	21 844 828	21 742 441
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	5 281 773	5 080 448
- Impôts, taxes et versements assimilés	935 278	838 516
- Salaires et traitements	8 841 290	8 558 464
- Charges sociales	4 090 507	4 031 225
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	913 652	820 741
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	121 682	65 550
- Subventions accordées par l'association	12 928	17 070
- Autres charges	1 903 141	2 088 379
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	22 100 251	21 500 392
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(255 424)	242 049
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
- EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE (III)		
- DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE (IV)		
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 949	18 631
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V PRODUITS FINANCIERS	12 949	18 631
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	62 748	34 651
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI CHARGES FINANCIERES	62 748	34 651
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(49 799)	(16 020)

COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE – SUITE

PÉRIODE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018 – ÉDITION DU 05/06/2019

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	(305 223)	226 028
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		6 663
- Sur opérations en capital	186 801	523 277
- Reprises provisions et transferts de charges	21 504	8 167
TOTAL VII PRODUITS EXCEPTIONNELS	208 305	538 108
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	209 686	146 458
- Sur opérations en capital	9 304	370 014
- Dotations aux amortissements et aux provisions	10 536	175 578
TOTAL VIII CHARGES EXCEPTIONNELLES	229 526	692 050
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(21 221)	(153 942)
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
5. SOLDE INTERMEDIAIRE (I - II + III - IV + V - VI + VII - VIII - IX - X)	(326 444)	72 087
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (XI)	355 124	817 228
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (XII)	130 650	337 737
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + XI)	22 421 206	23 116 408
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII)	22 523 175	22 564 830
EXCEDENT OU DEFICIT	(101 970)	551 578

LA COMMISSION D'AIDE ET DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE BÉNÉVOLES

La Fondation de Nice croit en l'action associative et en sa production de bien commun.

Dans notre département, comme dans d'autres, de nombreuses associations agissent dans de multiples domaines, de façon désintéressée et souvent avec beaucoup d'enthousiasme, pour aider les uns, accompagner les autres et apporter des réponses aux problèmes les plus divers.

Le contexte de crise, la diminution des aides publiques, l'évolution de la forme du bénévolat peuvent freiner ou décourager les initiatives, faire échouer des projets et même parfois menacer la pérennité des associations. Pourtant, les associations de terrain sont indispensables

dans une société qui doit cultiver le regard sur l'autre pour continuer à respecter la devise qui nous est chère de Liberté Égalité Fraternité.

Notre Fondation entend, dans la mesure des moyens qu'elle y affecte – sur ses fonds propres – et de ceux qui lui seront donnés, favoriser l'aide et le soutien à des associations de bénévoles des Alpes-Maritimes œuvrant dans l'intérêt général, à mener un projet particulier ou à passer un cap difficile.

La Fondation de Nice met en œuvre les moyens adaptés pour traiter les demandes d'aide et le suivi après financement avec bienveillance mais aussi avec la rigueur nécessaire.

En 2018 nous avons apporté une aide financière – sur nos fonds propres – aux associations suivantes

• Association "Aventure mer et montagne"

Les sommes de 3 577,76 € puis 2 000 € ont été versées pour le soutien financier de l'organisation de camps de vacances en pleine nature pour des enfants défavorisés qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances.

• Association "Sos voyageurs" gare Thiers

Écoute, accueil, orientation et réconfort

- Aide aux transports Sncf (train et bus) en collaboration avec d'autres associations, pour les voyageurs en situation d'urgence (papiers, argent, bagages volés, déplacement pour du travail). Sos voyageurs procède à une première évaluation des besoins et oriente vers une association partenaire pour un complément de prise en charge si besoin
- Hébergement à l'accueil de nuit (jusqu'à quatre nuits par mois et par personne)
- Panier repas pour les personnes en difficulté
- Bon de repas au Fourneau économique

Soutien financier de 2 000 € pour l'achat de matériel informatique.

• Association "Curieux de Nature"

L'association a pour but de découvrir la nature et de proposer une éducation à l'environnement et au patrimoine ; elle favorise le tissage d'un lien social, l'animation de la vie sociale et l'épanouissement de chacun dans une position active, responsable et de plaisir. La somme de 1 000 € a été versée pour soutenir les projets de l'association.

...depuis le début de l'année 2019

• **Association "Le Refuge"**

L'association nationale Le Refuge offre un hébergement et accompagnement personnalisé aux jeunes Lgbt, de 18 à 25 ans, victimes d'homophobie ou de transphobie et en situation de rejet familial. Versement d'une somme de 2 500 € pour l'aménagement de locaux mis à la disposition par la ville de Nice.

• **Association "Sapeurs-pompiers aide humanitaire" Grasse/Menton**

Cette association aide les personnes en grande précarité par une distribution alimentaire itinérante dans la région de Menton et la vallée de la Roya. Aide de 5 000 € pour la participation à l'achat d'un fourgon réfrigéré.

• **Association "Happi End"**

Cette association développe des projets innovants visant l'insertion sociale effective en milieu ordinaire des jeunes en situation de handicap mental en favorisant les expériences créatrices de lien social et de mieux vivre ensemble. Versement d'une somme de 3 000 € pour le soutien aux activités du "pôle jeunes" favorisant l'autonomie des jeunes de 10 à 25 ans.

• **Association "D'une rive à l'autre"**

L'objet de l'association est de favoriser la réussite scolaire, l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté en privilégiant l'ouverture à la culture. Versement d'une somme de 2 000 € pour contribuer au financement de deux personnes en Service civique dans le cadre d'un projet de création d'un café participatif, convivial, écoresponsable, axé sur le bien-vivre et agir ensemble sur la place aux Herbes dans la vieille ville de Grasse.

• **Association "le Repair Café"**

Cette association agit dans le domaine du développement durable et répare gratuitement tout objet en panne, détérioré (appareils électroménagers ainsi que les vêtements) pour leur donner une deuxième vie et éviter de jeter systématiquement. Elle est partenaire de la ressourcerie Actes Ressources de la Fondation de Nice. La somme de 2 446 € a été versée pour l'achat d'outillage supplémentaire afin de faciliter l'intervention des bénévoles.

• **Association "Les Anges de la Baie de Nice"**

Cette association a pour but d'apporter assistance et soutien aux personnes les plus démunies au travers d'aide et actions diverses dont la distribution alimentaire et de produits d'hygiène. Aide à l'association par la mise à disposition d'une cave de 4 m² pour entreposer du petit matériel et fournitures que l'association utilise dans le cadre de ses activités sociales.

• **Association "Shilakong"**

Elle a pour but de faciliter, notamment par la permaculture, les transitions individuelles et collectives vers des modes de vie éthiques et durables. Versement d'une somme de 4 000 € pour des travaux de sécurisation d'un ancien réservoir afin de pouvoir recevoir les écoles dans le jardin du Petit-Pessicart, un lieu de reconnexion entre école et nature.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE SIÈGE SOCIAL – LES TROIS SECTEURS

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est composé de membres de droit, de membres fondateurs et de membres cooptés. Il s'est également adjoint des conseillers techniques fortement impliqués dans la vie et le fonctionnement de la Fondation.

Les missions du conseil d'administration

Le conseil d'administration débat et décide des orientations de la Fondation ; il est garant du respect des valeurs et du développement cohérent de la Fondation. Il dispose du pouvoir hiérarchique qui correspond à sa responsabilité générale. Il adopte les budgets prévisionnels, approuve les comptes consolidés et les plans pluriannuels d'investissements.

Des administratrices et administrateurs ou des conseillers techniques assurent une délégation auprès de chaque secteur et du siège, dans le but de faciliter l'écoute et la relation, de promouvoir et d'expliquer le projet de la Fondation.

Les membres de droit

- Le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales représenté par M. le préfet des Alpes-Maritimes, lui-même représenté par M. Franck Vinesse, sous-préfet
- Le ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, représenté par M. le directeur départemental de la Cohésion sociale, lui-même représenté par M. Damien Carbonnel, inspecteur de la Jeunesse et des Sports
- Le ministre des Affaires sociales et de la Santé, représenté par M. le directeur départemental de la cohésion sociale des Alpes-Maritimes, M. Hervé Demai

Les membres fondateurs et les membres cooptés

- **Marie-Dominique Saillet**, présidente
md.saillet@fondationdenice.org
Secrétariat de la présidence – Tél. 04 93 13 90 67
presidence@fondationdenice.org
- **Maître Louis-Xavier Michel**, vice-président
lx.michel@fondationdenice.org
- **Brigitte Bracco**, administratrice / Déléguée au secteur Accompagnement social et médico-social
b.bracco@fondationdenice.org

- **Alain Blondeau**, administrateur / Délégué aux secteurs Accès à l'emploi et Enfance-Jeunesse-Familles
a.blondeau@fondationdenice.org
- **Henri-Laurent Brusa**, secrétaire / Délégué au secteur Accès à l'emploi – hl.brusa@fondationdenice.org
- **Catherine Birtwisle**, administratrice / Déléguée au secteur Enfance-Jeunesse-Familles
c.birtwisle@fondationdenice.org
- **Yves Courmes**, trésorier / Délégué aux affaires comptables et financières
y.courmes@fondationdenice.org
- **Jean Quentric**, administrateur / Délégué au secteur Accès à l'emploi – j.quentric@fondationdenice.org

Les conseillers techniques

- **Jean-Luc Antoniazzi** / Délégué au secteur Accompagnement social et médico-social
jl.antoniazzi@gmail.com
- **Roland Baldelli** / Délégué au secteur Enfance-Jeunesse-Familles – r.baldelli@fondationdenice.org
- **Joseph Bonifassi** – j.bonifassi@fondationdenice.org
- **Philippe Dutertre** / Délégué aux affaires juridiques
p.dutertre@fondationdenice.org
- **Jean Fournier** / Délégué au siège social
j.fournier@fondationdenice.org
- **Jean Ozenda** / Délégué aux affaires immobilières et travaux – j.ozenda@fondationdenice.org



« Ayant occupé les fonctions de directeur de la politique de la ville et de l'habitat à la Ville de Nice puis de directeur de l'insertion et du logement au Conseil général des

Alpes-Maritimes, j'ai pu apprécier la qualité des actions conduites et la motivation des équipes de la Fondation de Nice auprès des publics les plus en difficulté.

Mon engagement en tant qu'administrateur délégué au secteur "Accompagnement social et médico-social" m'est ainsi apparu une suite logique dans mon parcours en totale adhésion avec les valeurs défendues par la Fondation de Nice. »

Jean-Luc Antoniazzi

Le siège social

Le siège social assure les fonctions ressources de la Fondation – direction générale, finances, ressources humaines, technique, immobilier. Il assiste les services de la Fondation dans leurs actes de gestion quotidiens et s'assure du respect des procédures en vigueur tout en assurant une veille réglementaire.

- **Caroline Poggi-Maudet**, directrice générale
c.poggi-maudet@fondationdenice.org
Tél. 04 97 08 82 30
- **Carole Famelart**, directrice de l'immobilier
c.famelart@fondationdenice.org
- **Jean-Luc Doglio**, directeur administratif et financier
jl.doglio@fondationdenice.org
- **Serge Masotti**, directeur technique
s.masotti@fondationdenice.org
- **Stéphanie Tavernier**, directrice des ressources humaines – s.tavernier@fondationdenice.org
- Administrateurs délégués
Louis-Xavier Michel / Jean Fournier

Secteur 1 / Accompagnement social et médico-social

Ce secteur s'adresse aux personnes en situation matérielle et sociale difficile ayant parfois des fragilités particulières dues à l'absence de logement, une demande d'asile, à des maladies invalidantes et/ou des conduites addictives.

- **Jean-David Escanes**, directeur
jd.escanes@fondationdenice.org
Tél. 04 97 08 79 71
- **Max Daniel**, directeur adjoint
m.daniel@fondationdenice.org
Tél. 04 97 08 79 71
- **Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (Caarud)**
- **Retour à l'emploi progressif et insertion sociale avec les entreprises solidaires (Reprises)**
 - **Muriel Château**, cheffe de service
m.chateau@fondationdenice.org
Tél. 04 93 16 00 49

- **Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa)**
 - **Patrick Favot**, chef de service
p.favot@fondationdenice.org
Tél. 04 93 53 17 00
- **Appartements de coordination thérapeutique (Act)**
- **Un Chez-Soi d'Abord (Ucsa)**
 - **Anne-Cécile Nérot**, cheffe de service
ac.nerot@fondationdenice.org
Tél. 04 93 84 51 53
- **Halte de nuit Bruno Dubouloz**
 - **Walid Dridi**, coordinateur
w.dridi@fondationdenice.org
Tél. 04 93 89 17 99
- **Service Migrants**
 - **Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (Huda)**
 - **Accueil temporaire / Service de l'asile (At-Sa)**
 - **Centre d'accompagnement des demandeurs d'asile (Cada)**
 - **Zeina Zarif-Braye**, cheffe de service
z.zarif-braye@fondationdenice.org
Tél. 04 97 22 09 06
 - **Olivier Brunetto**, coordinateur
o.brunetto@fondationdenice.org
- **Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs)**
- **Rsa-Sdf – Hébergement d'urgence**
- **Accompagnement social lié au logement (Asll)**
 - **Pierre Cathagne**, chef de service
p.cathagne@fondationdenice.org
 - **Jean-Louis Bee**, chef de service
jl.bee@fondationdenice.org
 - **Muriel Masseglia**, cheffe de service
m.masseglia@fondationdenice.org
Tél. 04 93 80 88 10
- Administratrice déléguée
Brigitte Bracco



»» Secteur 2 / Accès à l'emploi

Ce secteur a pour mission de mener des actions en faveur de l'accès à l'emploi de personnes en difficulté, allocataires du Rsa, jeunes sans qualification, détenus en maison d'arrêt, depuis leur mobilisation, au parcours d'activité professionnelle adaptée jusqu'au placement en emploi durable, en passant par la construction de projet.

– **Damien Francheteau**, directeur
d.francheteau@fondationdenice.org
Tél. 04 92 29 20 20

• **Appui intensif emploi (Aie)**
aie@fondationdenice.org
Tél. 04 93 39 84 31

• **Centre de pré-orientation – Auto-école sociale**
– **Elsa Limbert**, cheffe de service
e.limbert@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 05 40

• **Flash Emploi** – Tél. 04 92 00 06 09
– **Annie Volant**, coordinatrice équipe de Nice
a.volant@fondationdenice.org
– **Lionel Barolle**, coordinateur équipe de Nice
l.barolle@fondationdenice.org
– **Alam Trabelsi**, coordinatrice équipe de Saint-Laurent-du-Var
a.trabelsi@fondationdenice.org
– **Laetitia Valls**, coordinatrice équipe de Cannes
l.valls@fondationdenice.org
– **Aïcha Alkema**, coordinatrice équipe de Cannes
a.alkema@fondationdenice.org

• **Cap Entreprise** – Tél. 04 92 29 20 20
– **Yasmina Sidhoum**, cheffe de service secteur Menton, gestion Fse
y.sidhoum@fondationdenice.org
– **Basile Amelete**, chef de service Pôle Est
b.amelete@fondationdenice.org
– **Valérie Pigatti**, cheffe de service Pôle Ouest
v.pigatti@fondationdenice.org

• **Actes Ressources**
Atelier d'adaptation à la vie active (Aava)
Boutique chantier d'insertion
– **Nicolas Braye**, chef de service
n.braye@fondationdenice.org
Tél. 04 93 26 59 26

• **Entreprise d'insertion**
– **Emmanuel Rey**, encadrant technique
e.rey@fondationdenice.org
Tél. 04 93 26 59 26

• **Redynamisation seniors**
– **Valérie Tolle**, chargée de mission
v.tolle@fondationdenice.org
seniors.cannes@fondationdenice.org
Tél. 04 93 39 84 31

• **Relation entreprises**
– **Céline Martel**, développeuse
c.martel@fondationdenice.org
Tél. 06 15 90 91 05

– Administrateurs délégués
Alain Blondeau / Henri-Laurent Brusa / Jean Quentric

Secteur 3 / Enfance-Jeunesse-Familles

Ce secteur a pour mission

- D'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre et ainsi de pourvoir à l'ensemble de leurs besoins, veiller à leur éducation, leur sécurité, leur santé et leur moralité en collaboration avec les familles ou les représentants légaux
- De recréer, en partenariat avec le service de la protection de l'enfance du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux par une action de soutien à la parentalité
- D'accompagner, aider, soutenir les adolescentes et adolescents dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens

– **Pierrette Cazalère-Jouan**, directrice
p.cazalere-jouan@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93

– **Khalid Fetnan**, directeur pédagogique adjoint
k.fetnan@fondationdenice.org
Tél. 04 92 04 12 07

– **Caty Billi**, cheffe de service des services généraux
c.billi@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93

- **Hébergement enfance mixte**
 - **La Maison de l'enfance de La Trinité**
Gilles Trapani, chef de service
g.trapani@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93

- **Hébergement adolescentes et adolescents**
Jeunes majeures et jeunes majeurs

– **La Guitare**
Guillaume Castejon, chef de service
g.castejon@fondationdenice.org
Tél. 04 92 07 12 13

– **Villa Marie-Ange**
Brigitte Bianco, cheffe de service
b.bianco@fondationdenice.org
Tél. 04 97 03 29 60

- **Milieu ouvert**
 - **Action éducative à domicile (Aed)**
Annick Vial, cheffe de service
a.vial@fondationdenice.org
Tél. 04 93 62 21 12

– **Placement à domicile (Pad)**
– **Plateforme de services jeunes**
– **Lieu ressources**
Kamel Naghmouchi, chef de service
k.naghmouchi@fondationdenice.org
Tél. 04 97 00 04 93

– **Service Actes-Pélican**
Tél. 04 92 04 12 07

– **Service soutien et accompagnement à la parentalité**
Tél. 04 93 04 18 68

Nadine Cormorant, coordinatrice
n.cormorant@fondationdenice.org

– **Administratrice et administrateurs délégués**
Roland Baldelli / Catherine Birtwisle / Alain Blondeau

REMERCIEMENTS AUX SALARIÉS DE LA FONDATION POUR LEUR **ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN** DANS LES MISSIONS QUI LEUR SONT CONFIÉES

Abid Samir	Benlebna Kheira Samia	Champion Julien	Eslan Pierre-Yves
Abid Linda	Bensaid Imane	Changenot Sylvain	Estrada Campuzano Yanis
Achichi Hariess	Berlin Élisabeth	Chariba Karim	Eudeline Élodie
Adetchessi Ouro Sama	Bernard Sylvie	Charpentier Anaïs	Fabre Amandine
Adjiman Roxane	Berrached Zoubida	Chatard Jérôme	Fall Ndeye
Aicardi Patricia	Berte Cécile	Château Murielle	Famelart Carole
Ait Ali Fairouz	Bianco Brigitte	Chemin Margaux	Farvaque Marine
Akeb Mohamed	Bigotti Genevieve	Chenaouy Alexandre	Favot Patrick
Alkema Aicha	Billi Caty	Cherif Hanane	Ferrari Christine
Allier Soutzo Emmanuelle	Blom Jan Maarten	Collet Damien	Ferrato Sylviane
Alonso Nathalie	Bonaventura Christelle	Connen Sylvie	Fetnan Khalid
Amelete Basile	Bonnet Patrick	Consigli Cécilia	Filippi Laura
André Frédéric	Borgna Karine	Cormenier Emmanuelle	Fizi Elion
Andreoni Sandra	Boucetta Lydia	Cormorant Nadine	Fontaine Isabelle
Andry Céline	Boudon Audrey	Correze Céline	Fonteix Claudine
Anotho Edowisa Steven	Boumedién Nasser	Costa Dominique	Forest Sébastien
Antico Éli	Bounab Nadjet	Costa Marine	Forichon Jean-Marc
Antoinette Aude	Bourgain Sandrine	Coulon Christian	Fouich Florence
Arnould Stéphanie	Bouzazi Moufida	Crinquand Julie	Fouque Jean-Michel
Arrighi Arlette	Bozac Catherine	Damyanova-Gaydarsk Hristina	Fournieux Mathilda
Asker Widad	Braye Nicolas	Dang Thi-Hong-Yen	Fouy Florence
Autuori Marianne	Brillada Lisa	Daniel Max	Francheteau Damien
Aymard Cruchet Séverine	Brun Emmanuel	Dargaud Isabelle	Galle Paul
Azouz Abdellatif Jihede	Brunetto Olivier	De Botton Philippe	Gandaubert Annabelle
Baboulin Sandrine	Buffoli Stéphanie	Deletang Delphine	Gastaud Mege Clara
Baili Ibtissem	Buil Lydia	Delfino Camille	Gazetta Alain
Balancourt Éliane	Bulin Christophe	Diallo Samira	Geeroms Loïc
Baldaccini Karine	Cacciaguerra Pierre	Doglio Jean-Luc	Genevey Montaz Isabelle
Barbery Karine	Cappelle Bruno	Dotti Diane	Gerbaldi Caroline
Barbieri Lucrezia	Cappelletti Élodie	Doucerin Juliette	Ghabrion Samira
Bardelli Jérôme	Caraglio Alain	Dreidi Akila	Gheorghiu Dejonckhee Bénédicte
Barolle Lionel	Caratti Michel	Dridi Walid	Giauffret Vincent
Barthelemy Malbos Brigitte	Carbeti Cécilie	Ducreux Cécile	Gionti Arthur
Bee Jean-Louis	Cardona Géraldine	El Bhar-Bethan Bernard	Giordanengo Chloé
Belounis Khalid	Castejon Guillaume	El Hairache Fatiha	Giordano Camille
Ben Hadj Khalifa Naceur	Cathagne Pierre	El Hamri Assia	Giorni Nicolas
Ben Mustapha Imen	Cazalère-Jouan Pierrette	El Majdoub Safa	Girault Bruno
Ben Salah Abdelhamid	Cecchetti Isabelle	El Moaddem Noureddine	Glasman Élodie
Ben Salem Karim	Ceresa Christophe	Emptoz Marion	Gobert Gael
Benelgorch Sonia	Chaboteau Sandra	Escanes Jean David	Goiran Claude

Gomes Kathy	Masseglia Muriel	Pizarro Mélanie	Suzan Chloé
Gonthier Jean-Michel	Matta Cyrille	Poggi-Maudet Caroline	Taffarelli Nicolas
Gonzales Clara	Maudet Jean-Marc	Polidori Marina	Taieb Alexandra
Gouasmi Linda	Maurand Laetitia	Portelli Laurent	Tavares Cardoso Angela
Greige Helene	Mazzafera Giuliano	Portelli Christine	Tavernier Stéphanie
Guenoune Linda	Mazzoni Caroline	Prestifilippo Stéphanie	Tedeschi Véronique
Gueye Tabara	Mehdid Kenza	Prestifilippo Laurent	Terrak Dominique
Guillaume Thibaud	Meilleurat Fanny	Prifti Ola	Terriaga Marie-Lucie
Hamidi Abib Radia	Melan Claire	Ragueneau Fabienne	Tesfay Samir
Hamra Krouha Farid	Melias Valérie	Randriambololona Juliana	Thez Nicolas
Hartog Isabelle	Mestre Gava-A Nair	Rastoldo Marie	Thomas Patricia
Hmadri Myriam	Michaud Nicolas	Ravel Véronique	Tolle Valérie
Ierano Anthony	Miguel Isabelle	Renvoyer Virginia	Tojoanahary Marcelline
Jacques Aurélie	Milletti Frédéric	Rey Sébastien	Toreau Georges
Justes Nathalie	Miralles Emmanuel	Rey Emmanuel	Trabelsi Alam
Khan Willya	Mirone Jonathan	Reynaud Don-Louis	Trama Sylvie
Khedhiri Maroua	Mirzoeva Nina	Riber Michèle	Tranchier Patricia
Klopman Karen	Miyama Ayumi	Ricciotti Garouachi Giorgia	Trapani Gilles
Labbozzeta Linda	Moigne Christèle	Richard Stéphane	Trapani Julia
Labib Zied	Morin Katia	Richard Jeanne	Trombetta Sacha
Lamarine Morgane	Nabil Leila	Rigante Marianna	Trudelle Christophe
Lambert Anaïs	Naghmouchi Kamel	Rivière Françoise	Usik Viktoriya
Leal Abellaneda Elsa	Nebbula Oriane	Rocha Martins Anna	Valantin Laurent
Leblanc Nathalie	Nefzi Soraya	Roche Sandrine	Valatchy Marie
Lecat Christelle	Nenan Lenaig	Ronchi Valérie	Vallet Christelle
Ledieu Justine	Nerot Anne-Cécile	Rouis Manel	Valloire Nadège
Lefebvre Frédéric	Nicoud Alain	Rubino Mireille	Valls Laetitia
Legros Nathalie	Nouar Jacqueline	Rudelle-Prudhon Joséphine	Vandries Nathalie
Leone Viola	Ouanes Mireille	Safi Mounir	Vial Annick
Leroy Lilian	Ouhssaine Youssef	Sailly Perrine	Vial Christian
Levinson Stephen	Ounkowsky Anaïs	Samokine Anne	Viano Cécile
Limbert Elsa	Ozenda Guillaume	Sananes Fanny	Viano Nicolas
Loiseau Sahara	Pacard Esther	Sanchez Denise	Vidal Bernard
Londios Grégory	Pantano Christophe	Sanchez Laura	Vitale Nathalie
Lopez Élisabeth	Paumier Wilfrid	Santi Molteni Rose	Volant Annie
Lotfi Essadia	Pedretti Éric	Santos Charlotte	Vuillier Patricia
Lucini Ingrid	Peloso Corinne	Schimicci Martine	Wagner Céline
Maalej Mélina	Personne Marion	Schneider Franck	Yahiaoui Sylvie
Magnier Julien	Pessey Ezingard Amélie	Schubetzer Maeva	Yakoubi Célia
Malassenet Francois	Peyrani Emmanuelle	Selingue Stéphanie	Zanelli Jérôme
Mallie Julien	Peyre Mélissa	Shili Hajer	Zarif-Braye Zeina
Marcal Lopes Pedro	Pigatti Valérie	Sidhoum Yasmina	Zirano Vera Jane
Marchal Céline	Pilato Élisabeth	Sika Delphine	Zugmeyer Gladys
Marcoux Muriel	Pineau Béatrice	Skuta Françoise	Zurigo Labbe Justine
Mari Christine	Pini Barbara	Spinelli Flora	
Martel Céline	Pini Marc	Spitzner Mélissa	
Mas Philippe	Pioger Cassibba Pascale	Suc Sabine	
Masotti Serge	Pipart Annabelle	Sufan Samar	

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

• Conseil départemental des Alpes-Maritimes • Direction départementale de la Cohésion sociale des Alpes-Maritimes • Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur • Agence régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur • Délégation aux droits des femmes et à l'égalité • Préfecture des Alpes-Maritimes • Direccte Paca (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur) • Mairie de Nice • Métropole Nice Côte d'Azur • Centre communal d'action sociale • Services sociaux départementaux • Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes • Communauté d'agglomération du pays de Grasse • Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis • Plan local pour l'insertion et l'emploi des pays de Lérins (Plie) • Plie du pays de Grasse • Plie Métropole Nice Côte d'Azur • Plie Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis • Pôle emploi • Alter-Egaut • Uriopss (Union inter-régionale interfédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) • Nexem (principal représentant des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire) • Afnor (Association française de normalisation) • Fas (Fédération des acteurs de la solidarité) • Fagerh (Fédération des associations, groupements et établissements pour la réadaptation des personnes en situation de handicap) • Caisse primaire d'assurance maladie • Urof (Union régionale des organismes de formation) • Association régionale des ressourceries Paca • Udaf (Union départementale des associations familiales) • Fondation JM Bruneau • Capstan avocats • Maître Denis Deur, avocat • Communes de Tende, Saint-Dalmas-de-Tende, Breil-sur-Roya, Carros, Contes, Drap, Lucéram, L'Escarène, Vence • Unifaf • Fondation Caisse d'Épargne • Fondation Somfy • Fondation Orange • Fondation Norauto • Apis Mellifera

Santé et handicap

• Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) • Aides • Alcool assistance • Association Acacia • Association Éveil ton art • Carrefour santé • Centre de cure ambulatoire en alcoologie • Centre hospitalier universitaire de Nice • Centre Maupassant • Centre médico-psycho-

logique • Collectif de lutte contre le Vih des Alpes-Maritimes • Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement • Équipe de liaison soins addictologie • Équipe mobile psychiatrie précarité • Fédération addiction • Handy Job • Maison départementale des personnes handicapées des Alpes-Maritimes • Musée du sport • Pass • Prévention santé addictions • Réseau addiction 06 • Ugecam (Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie) • Villes de Nice, Antibes, Cannes et Grasse • Isatis

Emploi, insertion par le logement et lutte contre les exclusions

• 115 Alpes-Maritimes, Var et Bouches-du-Rhône • Accueil femmes solidarité • Accueil travail emploi (Ate) • Actif Azur • Activité pour tous • Adepape 06 • Adsea • Aide humanitaire sapeurs-pompiers Grasse Menton • Agence départementale d'information sur le logement • Agence du don en nature (Adn) • Agence d'intérim Actual • Agence d'intérim Suez Rebond • Agis 06 (Association de gestion immobilière et sociale des Alpes-Maritimes) • Api Provence • Arapej (Association réflexion action prison et justice) • Armée du salut • Association Abi 06 • Association Adam • Assim (Association subrogation soutien incapables majeurs) • Association Forma • Association lesbiennes, gays, bi et trans en France (Lgbt) • Association logement des Alpes-Maritimes • Association Montjoye • Association Paje • Association Passerelle de Carros • Association pour le développement social • Association Roya citoyenne • Association travail emploi (Ate) • Banque de France • Centre Afpa de Nice • Association ALC • Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pôle Maurice de Alberti • Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Cidff) • Centre de recherche juridique et judiciaire • Chambre des métiers et de l'artisanat • Cimade • Club franco-africain • Comité de vigilance des Alpes-Maritimes (Coviam) • Commission de surendettement • Crèches • Enedis • Entraide protestante • Entreprise Malongo • Équipe mobile psychiatrie précarité • Espace Soleil • Face 06 • Fondation Lecordier • Fondation Venus management • Forum réfugiés Cosi • Galice / Service intégré d'accueil et d'orientation (Siao) • Gip Fipan (Groupement d'intérêt

public pour la formation et l'insertion professionnelles de l'académie de Nice) • Habitat et humanisme • Habitat et citoyenneté • Inserpro de l'association Alc • Institut universitaire technologique de Menton (Iut) • Institut d'enseignement supérieur du travail social (Iests) • Institut de formation en soins infirmier (Ifsi) du Chu et de la Croix-Rouge • Inter secours Nice • ITCC • Isa intérim • Laboratoire Urmis • L'Escale • Association La Semeuse • Le Tremplin • Les auberges de jeunesse • Les missions locales du département des Alpes-Maritimes • Les services de police • Lits halte soins santé (Lhss) • Maison d'arrêt de Nice • Maison des parents • Maisons des solidarités départementales • Médecins du monde • Mobilis • Œuvre de La Fourmi • Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) • Petites sœurs des pauvres • Protection judiciaire de la jeunesse • Protection maternelle et infantile • RecyclLivres • Association Reflets • Réseau Migrant.e.s 06 • Réseau des ressourceries • Saint-Vincent-de-Paul • Samu social (Croix-Rouge et Mutualité) • Secours catholique • Secours populaire français • Soliha • Secrétariat commission Dalo • Services pénitentiaires d'insertion et de probation (Spip) • Sita rebond • Sos voyageurs • Un toit pour toi • Union pour l'entreprise des Alpes-Maritimes (Upe 06) • Véolia Carros • Agences d'intérim / Crit Interim, Triangle, Domino, Actual interim, Manpower, Interima, Senior TH, Ranstad, Cannes temporis, Samsic, Proman, Adecco • Insertion par l'activité économique (Iae) : T'Plus, Suez Rebond, Chantier Plus 06, Avie, Emploi et service 06, Job's en douceurs, Abi06, Cellule d'animation des clauses d'insertion de la métropole Nice Côte d'Azur, Soli-Cités, Les Apprentis d'Auteuil, Résines Estérel Azur, C'Mieu, DÉFI, Joint-Venture Sociales (Jvs), Brigade verte, Sivom Val De Banquière • Centres de formation : Cifs, Erp, Ifps, Afrtal, Forma Plus, Convergence (sécurité), Afpa, Greta, Ecf, Camas, Cfa Carros, Gpec, Wedge (Immobilier), Cnam • Maison de l'emploi des Pays de Lérins • Drivekidz (mobilité scolaire)

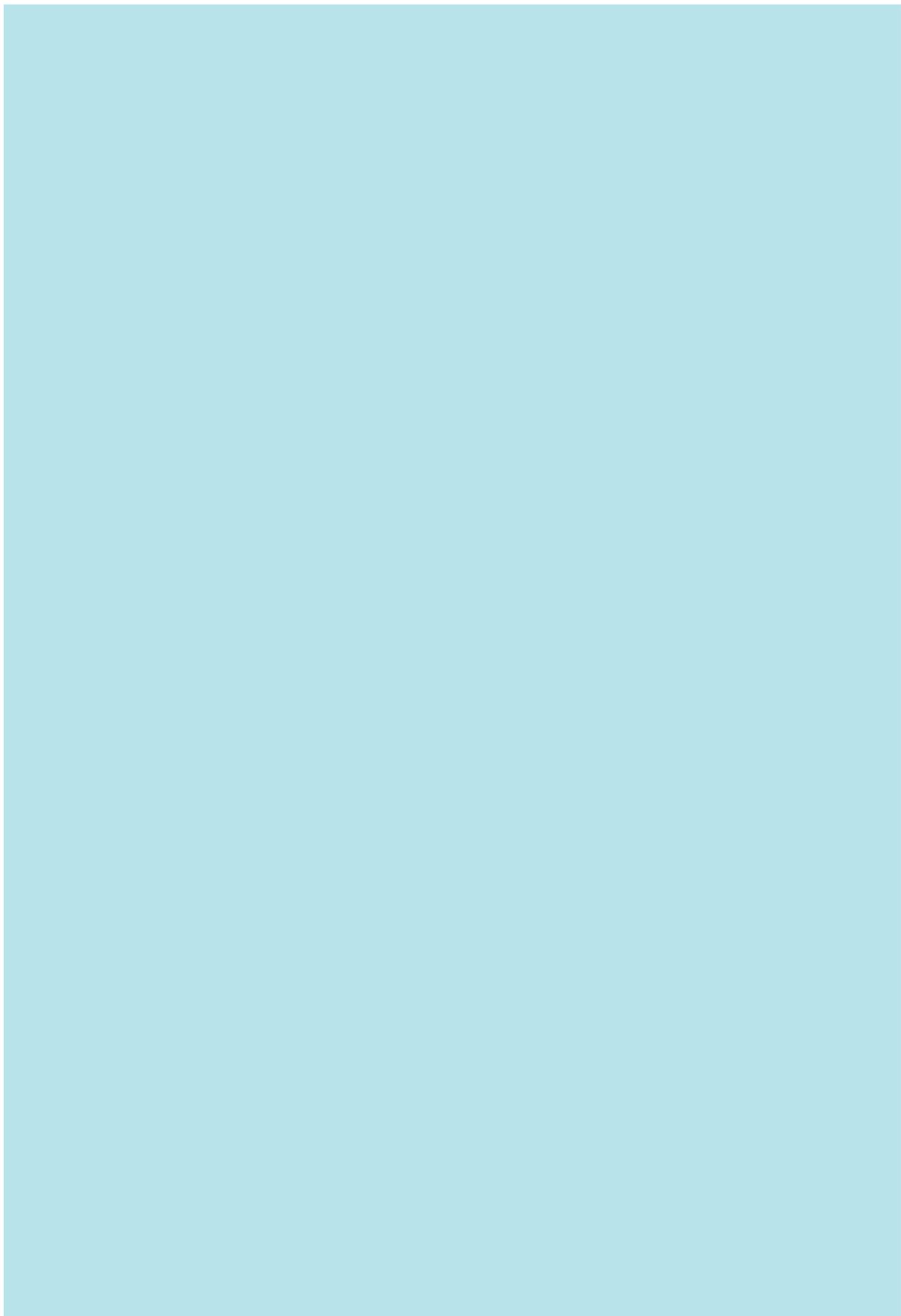
Enfance et famille

• L'Abri Côtier • Antenne départementale de recueil d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes (Adret) • Association Children & future • Avocats • Brigade

de la prévention de la délinquance juvénile • Brigade des mineurs • Bubble Art • AnimaNice • Cejam • Centre de formation des apprentis régional de Carros • Centres de loisirs • Centres de vacances • Centres médico-psychologiques Costanzo, Ariane, La Trinité • Chantiers de jeunes • Comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes-Maritimes (Codes 06) • Éducation nationale • Fondation Lenval • La Fondation Legros • Fondation Niarchos • La Médiathèque de Tende • Gendarmerie nationale • Harjès • Hôpital l'Archet • Hôpital Pasteur • Institut de formation automobile • Juges d'instruction • Juges des enfants • Juges des tutelles • Les clubs sportifs de La Trinité et de Contes • Les collèges Henri-Fabre, Maurice-Jaubert, La Bourgade, Port-Lympia, Paul-Valéri, Jean-Giono, L'Archet, Alphonse-Daudet • Les cours privés Rps et George-Sand • Les écoles Lepeltier, Las Planas, Denis-Delahaye, Les Oliviers, Terra-Amata • Les Enfants de Frankie • Les Harleys du cœur • Les instituts médico-éducatifs La Luerna, Vosgelade, Henri-Wallon • Les lycées Parc-Impérial, Paul-Augier, Masséna • Les services du Conseil départemental • Mairie de La Trinité • Maisons des solidarités départementales (Msd) • Maisons d'arrêt de Nice et Grasse • Piscines municipales • Pompiers • Responsable territorial protection de l'enfance (Rtpe) • Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) • Société de transport niçois (St2n) • Traducteurs en langues étrangères • Tribunaux de grande instance (Tgi) de Nice et Grasse, tribunal pour enfants • Ufcv

Glossaire

Aava	Atelier d'adaptation à la vie active	Cse	Comité social et économique	Mildeca	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
Aci	Ateliers et chantiers d'insertion	Cfa	Centre de formation d'apprentis	Msd	Maison des solidarités départementale
Act	Appartements de coordination thérapeutique	Chrs	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	Ofii	Office français de l'immigration et de l'intégration
Ada	Allocation pour demandeur d'asile	Cnda	Cour nationale du droit d'asile	Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
Adap	Agenda d'accessibilité programmé	Codho	Comité des observations des droits de l'Homme	Pad	Placement à domicile
Aed	Action éducative à domicile	Cpo	Centre de pré-orientation	Pdi	Programme départemental de l'insertion
Afnor	Association française de normalisation	Cpom	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens	Plie	Plan local pour l'insertion et l'emploi
Aie	Appui intensif emploi	Csapa	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie	Pmr	Personnes à mobilité réduite
Anact	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail	Cui	Contrat unique d'insertion	Ppi	Plan pluriannuel d'investissement
Anah	Agence nationale de l'habitat	Ddcs	Direction départementale de la cohésion sociale	Ppf	Plan pluriannuel de financement
Apef	Association pour les économies de fonctionnement	Dsn	Déclaration sociale nominative	Qvt-Ep	Qualité de vie au travail Égalité professionnelle
Ars	Agence régionale de santé	Eadp	Entretien annuel de développement professionnel	Reprises	Retour à l'emploi progressif et d'insertion sociale avec des entreprises solidaires
Ase	Aide sociale à l'enfance	Emr	Entretien de mise en relation	Rsa	Revenu de solidarité active
Asll	Accompagnement social lié au logement	Fle	Français langue étrangère	Sap	Soutien et accompagnement à la parentalité
At-Sa	Accueil temporaire – Service de l'asile	Fnars	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale	Ucsa	Un chez-soi d'abord
Avdl	Accompagnement vers et dans le logement	Fse	Fonds social européen	Uriopss	Union inter-régionale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
Caarud	Centre d'accueil et d'accompagnement pour la réduction des risques auprès des usagers de drogues	Gcsms	Groupement de coopération sociale et médico-sociale	Vih	Virus de l'immunodéficience humaine
Cada	Centre d'accueil des demandeurs d'asile	Gpec	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences		
Caf	Caisse d'allocations familiales	Hu	Hébergement d'urgence		
Cddi	Contrat à durée déterminée d'insertion	Huda	Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile		
Cdi	Contrat à durée indéterminée	Iod	Intervention sur l'offre et la demande		
Cdiae	Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique	Mecs	Maison d'enfants à caractère social		
		Met	Maison de l'enfance de La Trinité		





Le Label Diversité, délivré par l'Afnor et attribué à la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes a été renouvelé en 2018 pour quatre ans. Il vient légitimer la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitement dans toutes ses activités.



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes a reçu en 2018 le soutien financier des institutions suivantes



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • Fax 04 93 56 88 70 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org

 facebook.com/pg/FondationDeNice